



Éditorial

de Benoit SIMONNIN, Maire de Saint-Denis-sur-Loire

Dionysiennes, Dionysiens, mes chers concitoyens,

Pour la troisième fois en tant que Maire, j'ai le plaisir de vous présenter les vœux de la Municipalité. A titre personnel et au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, je vous souhaite une excellente année 2011. Que nos vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année.

Que cette nouvelle année soit une nouvelle fois celle d'une coopération que nous souhaitons toujours efficace et constructive entre vous, dionysiennes et dionysiens, les employés communaux et vos élus.

Vous allez parcourir, lire ou ignorer, puis conserver ou jeter ce Trait-d'Union spécial, ce Bulletin Municipal, bilan de l'année 2010. Quelle que soit l'utilisation que vous en ferez, sachez que nous y avons mis toute notre énergie et notre motivation à mieux vous informer et à mieux servir la Commune.



Comme je l'ai fait beaucoup plus sommairement lors de la soirée des vœux à la population du 15 janvier dernier, chaque commission communale fera dans ce Trait-d'Union son bilan 2010 et exposera ses projets pour 2011. Je n'entrerai donc pas dans les détails dans cet éditorial.

J'en profite pour remercier les nombreux dionysiens qui avaient fait le déplacement pour cette cérémonie des vœux à la population. La présence de François-Michel GEST, Yves GEORGE et Stéphane

BAUDU, respectivement maires de Villerbon et Ménars et 1^{er} adjoint de La Chaussée Saint-Victor, nous a assurés du soutien et de l'amitié de nos voisins. Celle de Marc GRICOURT et Sylvie BORDIER, Maire et Maire-adjointe de la ville de Blois, a pour nous le symbole fort de la reconnaissance de notre commune et de ses habitants dans Agglopolys. À noter bien sûr aussi, la présence fidèle de Marie-Hélène MILLET, notre Conseillère Générale. Que tous soient ici amicalement remerciés.

Malgré tout, je me permets de faire un petit bilan personnel de cette année et de formuler mes attentes pour 2011. Au mois de mars prochain, nous serons à mi-mandat. Il s'agit d'une étape importante qui nous encouragera à faire le point sur nos objectifs et nos engagements.

Je voulais en premier lieu remercier tous les dionysiens qui, à des titres divers, nous ont aidés, conseillés ou simplement accompagnés dans nos différentes missions au cours de l'année 2010. Vous avez été nombreux par vos remarques, vos critiques parfois et vos encouragements souvent à vous impliquer dans notre action.

Mes remerciements iront bien sûr aussi à toutes celles et tous ceux qui, à mes côtés, ont travaillé pour la Commune de Saint-Denis-sur-Loire tout au long de l'année 2010 :

- En premier lieu, **mes quatre adjoints** pour leur investissement au quotidien ;
- En second lieu, tous **les conseillers municipaux**, pour le travail essentiel et souvent déterminant qu'ils font dans les différentes commissions ;
- Enfin, un grand merci également à tous ceux qui, tous les jours, mettent avec dévouement leurs compétences au service de la commune et de ses habitants à l'école, à la cantine, à la garderie, aux ateliers communaux ou sur nos routes et chemins. Je veux bien sûr parler de **nos employés communaux**.



TRAIT-D'UNION
Janvier 2011

Bulletin n° 67



Dans ce numéro :

Éditorial.....	1
Infos pratiques 1	3
Composition des commissions.....	4
Les commissions communales	6
Le CIAS du Blaisois	19
Gestion du personnel	22
Chiffres officiels de population	23
Recensements.....	24
Infos pratiques 2	24
La parole est aux associations	26
Associations Fiches pratiques.....	39
Calendrier des manifestations.....	45
Saint-Denis à la Une	46
Saint-Denis-sur-Loire hier et aujourd'hui.....	48
Les dionysiens ont la parole	49
État civil	50
Démarches administratives.....	51
Prévention des risques.....	53
Le Journal de l'Agglo	54
Infos pratiques 3	65
Enquête sur la santé du Pays des Châteaux.....	68

Tous ont bien sûr contribué au bilan de l'année écoulée que nous vous proposons dans ce Trait-d'Union.

Je commencerai ce bilan personnel par mes regrets. Ceux de ne pas avoir pu réaliser le projet de piste de circulation douce à Villeneuve-Villefolet, de ne pas avoir pu améliorer la situation de beaucoup d'internautes dionysiens, désespérés devant la lenteur de leur connexion ADSL, ou celui de ne pas avoir mis en route le projet de la future Maison des Associations. Tous ces projets importants nous encouragent à persévérer dans nos ambitions. Bien sûr, la fermeture de Leader Price a aussi marqué de déception la fin de l'année 2010.

Heureusement, les regrets s'estompent quand on pense à l'avancée de certains dossiers. Bien sûr, je mettrai alors en avant les progrès réalisés sur les deux lotissements. Les travaux ont commencé sur celui des Ouches et la commune est propriétaire maintenant de toutes les parcelles pour celui de la Martinière. Ces deux lotissements sont essentiels pour l'avenir à court, moyen et long termes de notre Commune.

Vous verrez au long de ce Trait-d'Union, tant dans les comptes-rendus des conseils municipaux que dans le tour des commissions, les autres temps forts de l'année 2010.

Nous continuerons en 2011 à développer et à moderniser notre commune. Notre politique d'ouverture vers nos voisins se poursuivra. Nous nous efforcerons d'ancrer davantage encore notre position dans Agglopolys et d'y exprimer nos ambitions et nos besoins. Dans ce domaine aussi, les responsables des commissions vous présenteront nos ambitions et nos projets pour la nouvelle année.

Vous trouverez aussi dans ce Bulletin, une dizaine de pages consacrées aux activités d'Agglopolys. Vous verrez ainsi que notre communauté d'agglomération est très active, dans beaucoup de domaines, dont bon nombre concernent tous les habitants de l'Agglo, dont les dionysiens, bien sûr.

Vous trouverez également, jointe à ce Trait-d'Union, la plaquette de synthèse du DICRiM de la commune. Je vous renvoie en page 61 pour davantage de renseignements. Sachez cependant que ce document est important et qu'il convient de le conserver à portée de main.

Enfin, mes chers concitoyens, je conclurai ce premier éditorial de l'année en vous souhaitant une nouvelle fois une excellente année 2011.



La cérémonie des vœux 2011



*Merci à toutes et à tous
d'avoir été aussi nombreux
présents à nos côtés.*

L'équipe municipale

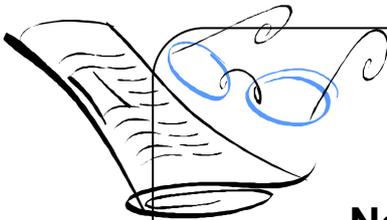
VOUS VENEZ D'EMMENAGER A SAINT-DENIS-SUR-LOIRE ?



Bienvenue dans notre Commune !

Nous vous invitons à venir vous présenter en Mairie pour y retirer les Trait-d'Union. Vous pourrez ainsi mieux connaître votre nouvelle commune et, entre autres, ses associations. Ce premier contact nous permettra également de faire connaissance.

De plus, n'hésitez pas à venir rendre visite aux Adjoints lors de leurs permanences.



Vous lisez difficilement les pages de ce journal ?

N'hésitez pas à nous le dire.

Nous vous proposons une édition en gros caractères.

Merci de bien vouloir en faire la demande auprès des secrétaires de mairie.

Information :

Vous ne trouverez pas dans ce Bulletin Municipal d'informations sur les finances de la Commune. Sachez néanmoins que les finances sont saines.

Nous ferons un point précis sur l'exercice 2010 et le budget 2011, qui ne sera sans doute voté qu'en avril) dans le Trait-d'Union du mois de juin 2011.



Au cours du premier trimestre 2011, les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public seront vraisemblablement perturbés pour des raisons de personnel insuffisant. Nous vous recommandons d'être attentifs à l'affichage devant la mairie et aux informations par voie de presse (Nouvelle République) sur les potentiels jours de fermeture.

Par exemple, le secrétariat ne sera ouvert qu'un samedi sur deux au cours du premier trimestre 2011 : les 5 et 19 février et les 5 et 19 mars. Nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée.



Vous trouverez les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal dans la rubrique « Conseil Municipal »

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Pour information, le Maire est président de droit de toutes les commissions du Conseil Municipal. Cependant, il ne siège pas forcément dans toutes ou n'assiste pas systématiquement à toutes les réunions. La plupart sont donc sous la responsabilité directe d'un adjoint.

Sous la responsabilité de Benoit SIMONNIN, Maire

- **AGGLOPOLYS**
 - Benoit SIMONNIN
 - Claudine BOCQUEL
 - Martine CIRET
 - Patrick MENON
 - Sophie MILTEAU

}	Titulaires
}	Suppléants
- **FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL**
 - Benoit SIMONNIN, Président
 - Martine CIRET
 - Patrick MENON
 - Claudine BOCQUEL
 - Sophie MILTEAU
- **APPEL D'OFFRES ET DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS**
 - Benoit SIMONNIN, Président
 - Christine MAUVISSEAU
 - Christophe CHARRIER
 - Patrick MENON
 - Loïc FONTAINE
 - Christophe ROCHEREAU
 - Serge GACHE

}	Titulaires
}	Suppléants
- **S.I.D.E.L.C. SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ DE LOIR-ET-CHER**

• Martine CIRET	Titulaire
• Jean-Pierre MOREAU	Suppléant
- **SÉCURITÉ**
 - Benoit SIMONNIN, Président
 - Sylvain BRETON
 - Jean-Pierre MOREAU
 - Loïc FONTAINE
 - Christophe ROCHEREAU
- **COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)**
 - Benoit SIMONNIN, Président
 - Martine CIRET
 - Patrick MENON
 - Claudine BOCQUEL
 - Sophie MILTEAU
 - Jean-Pierre MOREAU
 - Jean-Jacques RIGAUULT (Ménars)

Suppléants :

 - Christine MAUVISSEAU
 - Dominique CORMIER
 - Sylvain BRETON
 - Serge GACHE
 - Marie-Ange CHESNEAU
 - Patricia RICHAUDEAU (LCSV)

Sous la responsabilité de Martine CIRET Première adjointe, chargée des affaires sociales et des affaires scolaires

- **AFFAIRES SCOLAIRES**
 - Martine CIRET, Responsable
 - Christine MAUVISSEAU
 - Christophe ROCHEREAU
 - Serge GACHE

Martine CIRET et le Maire participent au conseil d'école.
- **SERVICES À LA PERSONNE ET AFFAIRES SOCIALES**
 - Martine CIRET, Responsable
 - Marie-Ange CHESNEAU
 - Sophie MILTEAU
 - Serge GACHE
 - Jacques DAUDIN
- **C.I.A.S.**
 - Martine CIRET Titulaire

Membre du Conseil d'Administration

Sous la responsabilité de Patrick MENON

Deuxième adjoint, chargé de l'urbanisme, de la voirie et des bâtiments municipaux

➤ **URBANISME**

- **Patrick MENON, Responsable**
- Marie-Ange CHESNEAU
- Dominique CORMIER
- Jacques DAUDIN
- Sophie MILTEAU
- Jean-Pierre MOREAU
- Christophe CHARRIER

➤ **BÂTIMENTS COMMUNAUX**

- **Patrick MENON, Responsable**
- Jean-Pierre MOREAU
- Christine MAUVISSEAU
- Christophe CHARRIER
- Sylvain BRETON

➤ **VOIRIE**

- **Jean-Pierre MOREAU, Responsable**
- Patrick MENON
- Jacques DAUDIN
- Loïc FONTAINE
- Christophe ROCHEREAU
- Marie-Ange CHESNEAU

➤ **CIMETIÈRE**

- **Dominique CORMIER, Responsable**
- Jean-Pierre MOREAU
- Christine MAUVISSEAU
- Claudine BOCQUEL

Sous la responsabilité de Claudine BOCQUEL

Troisième adjointe, chargée de la communication, du tourisme et de la vie associative

➤ **COMMUNICATION**

- **Claudine BOCQUEL, Responsable**
- Christophe ROCHEREAU
- Serge GACHE
- Jean-Pierre MOREAU
- Sylvain BRETON

➤ **PATRIMOINE, TOURISME**

- **Dominique CORMIER, Responsable**
- Claudine BOCQUEL
- Christine MAUVISSEAU
- Sylvain BRETON
- Christophe CHARRIER
- Marie-Ange CHESNEAU
- Sophie MILTEAU
- Serge GACHE

➤ **CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE**

- **Sylvain BRETON, Responsable**
- Claudine BOCQUEL
- Loïc FONTAINE
- Serge GACHE
- Patrick MENON
- Christine MAUVISSEAU

➤ **SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CHÂTEAUX**

- **Dominique CORMIER, Titulaire**
- Sophie MILTEAU, Suppléant

Sous la responsabilité de Sophie MILTEAU

Quatrième adjointe, chargée de l'environnement, du développement durable et des transports

➤ **ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- **Sophie MILTEAU, Responsable**
- Jean-Pierre MOREAU
- Christophe CHARRIER
- Dominique CORMIER
- Marie-Ange CHESNEAU
- Jacques DAUDIN

➤ **TRANSPORTS**

- **Sophie MILTEAU, Responsable**
- Marie-Ange CHESNEAU
- Martine CIRET

➤ **AFFAIRES AGRICOLES**

- **Jacques DAUDIN, Responsable**
- Sophie MILTEAU
- Jean-Pierre MOREAU
- Christine MAUVISSEAU

LES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMUNICATION

Responsable : Claudine BOCQUEL

La commission Communication s'est attachée, comme les années précédentes, à vous relayer le plus fidèlement et le plus précisément possible, l'actualité de notre commune, particulièrement dans le Trait-d'Union. N'hésitez pas à nous faire part de sujets, d'anecdotes... que vous souhaiteriez y voir figurer. **Nous vous rappelons une nouvelle fois que ce journal est aussi et surtout le vôtre. Il doit vous permettre, si vous le souhaitez, d'y exprimer vos opinions.**

Nous retiendrons particulièrement pour 2010 :

- la conférence que Junko et Eiji SHIBANUMA ont organisée en mai sur le peintre Bernard Lorjou, soirée au cours de laquelle nous avons appris à connaître un peu mieux le personnage. Encore merci à Junko et Eiji et à tous les dionysiens présents qui nous ont fait partager leurs souvenirs des moments passés avec l'artiste.



- Le dynamisme et la motivation des associations dionysiennes, qui, avec l'appui de la Municipalité, ont présenté des expositions et animations très intéressantes lors de la 12ème Fête du Vélo, qui pour la première fois, le 5 septembre, traversait notre village.

- La réalisation par Aline VASSAL, de six cartes postales sur Saint-Denis-sur-Loire que nous vous présentons en page intérieure de couverture de ce bulletin. Vous pouvez vous les procurer, notamment auprès du Secrétariat de la Mairie.

Puis, pour la troisième année, les conseillers municipaux invitaient le personnel communal, les enseignantes et tous les conjoints à se retrouver le 5 octobre autour d'un apéritif dînatoire pour partager un moment de convivialité et faire un peu plus connaissance.

Notre grand projet 2011 est la mise en place du site Internet de notre commune. C'est un très gros travail qui nous va nous demander beaucoup d'énergie, mais nous n'en manquons pas...

Nous poursuivrons également nos recherches et consultations sur la réalisation d'un logo qui identifiera notre commune sur tous les supports de communication ainsi que, par exemple, sur les véhicules municipaux.



Sur tous ces sujets, et sur l'ensemble de nos actions et projets, nous restons à votre écoute. Venez nous rencontrer, utilisez le Trait-d'Union... Dans l'esprit d'ouverture et de transparence qui est le nôtre, votre avis nous intéresse.



CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Responsable : Sylvain BRETON

La commission a travaillé cette année sur la réalisation de conventions de mise à disposition des salles communales aux particuliers et aux associations et sur un règlement intérieur. Les conventions définissent les modalités de prêt, les conditions d'utilisation des salles et rappellent quelques points essentiels du règlement intérieur.

Celui-ci sera affiché dans chaque installation. Les conditions de mise à disposition seront signées chaque année par les associations dionysiennes utilisant régulièrement et gratuitement les bâtiments communaux ainsi que les particuliers ou les associations extérieures qui loueront la Maison des Associations.

Les associations de la commune nous ont encore proposé de nombreux événements enrichissant durant cette année 2010. Entres autres, nous retiendrons :

- les représentations théâtrales présentées par de jeunes acteurs de la commune et encadrées par l'association Apollos,
- la Guinguette qui eut un vif succès malgré le mauvais temps et qui devient un événement annuel de la commune.

Et n'oublions pas :

- la brocante, le concours photos, la randonnée pédestre et les soirées « tarot » organisés par le **Comité des Fêtes**,
- le concours de pétanque, la boum des enfants, les activités de gym d'entretien organisés par **Apollos**,
- les concours de belote du **Club du Bel Âge** et des **AC-AFN**,
- la participation de la plupart des associations pour l'exposition et les animations à l'occasion du passage de la Fête du Vélo,
- toutes les manifestations, dont la Fête des Écoles, organisées par l'**Association des Parents d'Élèves...**

Toutes ces animations montrent le dynamisme des bénévoles de la dizaine d'associations de la commune. Vous retrouverez dans ce trait d'union les coordonnées de celles-ci sous forme de fiches d'information.

RAPPEL



Une possibilité est offerte à chaque association de présenter ses activités et le calendrier de ses manifestations par le biais du « Trait-d'Union ».

Nous rappelons également que la Commune a signé une convention avec la **radio locale PLUS FM** (fréquence à Blois : 89.4 Mhz) qui permet à chaque association de pouvoir annoncer gratuitement ses événements et manifestations sur cette antenne.

La commission Vie Associative, et la Municipalité dans son ensemble, continueront à soutenir et à aider les associations dans la limite de leurs compétences et de leurs moyens financiers.

Cependant, nous voulons vous signaler, dionysiennes et dionysiens, que ce dont elles ont avant tout besoin, c'est de vous !!! Elles ont en effet besoin :

- que vous veniez nombreux aux manifestations qu'elles organisent,
- que vous participiez à leurs assemblées générales où elles se feront un plaisir de se présenter à vous et de vous rendre compte de leurs activités,
- que vous veniez aider les bénévoles qui s'en occupent, qui les gèrent, qui les font vivre, parce que le nombre fait la force et que toutes les nouvelles idées qu'accompagnent les nouvelles têtes dans leurs bureaux sont sources de motivation et de progrès.

Nos associations comptent sur vous !

SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

Responsable : Martine CIRET

NOËL DES AINÉS

Chaque année, la municipalité offre un colis de Noël aux personnes de la commune âgées de 75 ans et plus.

Cette année, elles ont eu le choix entre un colis ou un repas à prendre ensemble au Restaurant « **Le Grand Atelier** » à Saint-Denis-sur-Loire.

22 personnes ont choisi cette formule et se sont donc retrouvées le vendredi 3 décembre pour déguster un menu de choix :

Menu

Apéritif

Aumônière d'huître et saumon fumé, fumet de poireaux

*Géline de Touraine farcie au foie gras de canard,
légumes oubliés*

Palet de chèvre frais et salade d'endives aux noix

Gourmandise de desserts d'enfance

(Crème caramel, île flottante, brioche façon pain perdu)

Café avec ses mignardises



Chanteurs et conteurs ont donné libre cours à leur talent dans une ambiance très chaleureuse. Cette formule sera donc à nouveau proposée l'an prochain et nous souhaitons qu'un grand nombre de personnes partage ce moment de convivialité.





Service de téléassistance permettant aux personnes en situation fragile de rester à domicile en toute sécurité.

Vous souhaitez rester à votre domicile en toute sécurité, « PRÉSENCE VERTE » peut vous y aider !

Il s'agit d'un petit transmetteur et d'une télécommande que vous devrez porter autour de votre cou ou en bracelet. En cas de besoin, il vous suffira d'appuyer sur cette télécommande pour déclencher un appel d'urgence auprès d'une équipe spécialement formée et présente 24h sur 24. Immédiatement, les personnes que vous avez choisies dans votre entourage, seront prévenues et pourront intervenir à votre domicile.

C'est une présence permanente et rassurante, pour vous renseigner, voici les coordonnées :

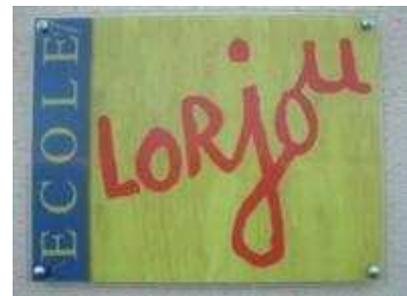
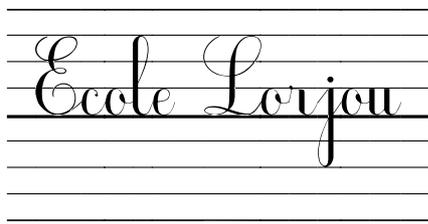
Association Présence Verte Touraine

19, avenue de Vendôme
41023 BLOIS CEDEX
Tél 02 54 78 61 74
ou 02 54 44 87 26



COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Responsable : **Martine CIRET**



La rentrée s'est bien passée.

Notre école accueille cette année 48 élèves : 24 en CE1-CE2 et 24 en Maternelle.

Nous avons toujours nos intervenants, Jérémie CAPLANNE en EPS pour les CE1-CE2, et Émilie ROGER en musique pour les deux classes.

Nouveauté cette année, puisque nous avons des CE2, nous bénéficions d'une intervenante en anglais depuis début décembre, dont profitent également les élèves de CE1.

Les enfants ont assisté depuis la rentrée à un spectacle de marionnettes sur le thème du tri sélectif : « LE GÉNIE DE LA GRANDE POUBELLE », thème en relation avec notre projet d'école.

Puisqu'on est dans le **projet d'école**, il serait peut-être intéressant de citer les trois points qui seront mis en avant au cours des trois prochaines années :

1. La résolution de situations problèmes,
2. L'éducation à l'écocitoyenneté et au Développement Durable,
3. Les TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement), un outil au service des apprentissages.



La cantine scolaire parée de ses plus beaux atouts pour Noël

Plusieurs sorties et animations sont prévues au cours de l'année, toujours avec la participation financière des communes et de l'association des parents d'élèves.

Toute l'équipe de l'école vous souhaite **une bonne année 2011**.



La Directrice,
Sophie MOHR

Ces cartes animées ont été réalisées par les élèves de la classe de CE1-CE2.

Les enfants avaient une base de réalisation : un sapin représenté sur la partie fixe de la carte et un Père Noël dessiné sur une tirette qui peut se déplacer latéralement.

Chaque enfant a personnalisé sa carte en l'illustrant !

Françoise LOUBRIEU



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Responsable : Patrick MENON

Le projet de nouvelle maison des associations est toujours d'actualité. Cependant, il est souhaitable, avant de le concrétiser, que nous attendions la fin des travaux d'aménagement du lotissement des Ouches. L'année 2011 nous permettra de lancer un appel d'offres pour choisir un AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) pour préparer le concours d'architectes préalable au choix définitif d'un projet.

Pour l'instant, l'attention est portée sur la réfection de la Salle du Conseil où la pose d'un faux-plafond permettra d'améliorer l'acoustique et de réaliser des économies d'énergie (entreprise Viacroze). Les éclairages seront totalement revus pour plus d'efficacité (entreprise Sinson) et les papiers et peintures refaits par les employés communaux. Les travaux devraient être terminés début 2011.

Un peu de couleurs et davantage de confort, les nouvelles chaises de l'actuelle Maison des Associations sont arrivées et égayent déjà ce lieu.

Les travaux de mise aux normes de l'électrification du clocher de notre Église ont été réalisés en fin d'année 2010.

Suite au passage annuel de l'APAVE, l'organisme chargé du contrôle des installations gaz et électricité dans les bâtiments communaux, divers travaux de mise aux normes seront réalisés par les employés communaux en début d'année.



COMMISSION URBANISME

Responsable : Patrick MENON

La commission Urbanisme a continué à travailler sur les dossiers en cours et notamment sur les lotissements des Ouches et de la Martinière et la modification du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

La commission a aussi émis l'idée d'un projet d'aménagement « Cœur de Village » et ce sujet a été évoqué lors d'une réunion-conseil avec le C.A.U.E. du Loir-et-Cher (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement). Le Conseil Régional sera sollicité début 2011 pour le subventionnement de l'étude et le prochain budget municipal prendra cette dépense en compte.



Le Permis d'Aménager pour le lotissement des Ouches a été délivré et les travaux de voirie et réseaux ont démarré. Nous profitons de l'occasion pour vous demander d'être patients, tolérants et prudents car l'état de la rue de la Loire aux sorties du chantier peut rendre la circulation dangereuse.

Au sujet du lotissement de la Martinière, le Permis d'Aménager a également été délivré. Une déclaration de travaux a aussi été déposée par la Commune pour la réalisation d'un parking de 42 places. Les travaux pourraient enfin commencer en 2011.



Concernant la modification du P.L.U. : après avoir recensé tous les éléments du règlement que nous devons modifier, nous avons réalisé une réunion de travail avec URBAN'ISM, le cabinet retenu, et les services concernés de l'État. Une ébauche de modification nous a été proposée. Après que nous ayons fait quelques corrections et ajouts, le cabinet vient de nous adresser le dossier de consultation finalisant cette modification. Vous pourrez consulter prochainement ce document lors de l'enquête publique qui devrait avoir lieu au mois de février 2011.

Les déclarations d'urbanisme à Saint-Denis-sur-Loire :

	2009	2010
Permis de construire	4	5
Maison d'habitation		1 (*)
Garage		1
Extension maison	1	1
Rénovation habitation	1	
Construction bâtiment professionnel		1
Aménagement bâtiment professionnel	1	
Extension bâtiment professionnel	1	1
<i>Dont permis refusés et projets abandonnés</i>		1

(*) Permis déposé fin décembre non encore instruit par la DDT

Permis d'aménager	2009	2010
- Lotissement	1	1
- Parking de plus de 50 places	1	

Permis de démolir	2009	2010
- Hangar agricole	1	

	2009	2010
Déclarations préalables (déclarations de travaux sans permis de construire)	22	23
Clôture et portail	13	3
Abri de jardin	2	2
Véranda		3
Sas		1
Appentis, préau	1	
Ouverture porte ou fenêtre	1	1
Changement porte ou fenêtre	1	1
Châssis de toit	1	3
Ravalement de façade		1
Toiture	2	2
Lucarne		2
Panneaux solaires photovoltaïques		3
Parking		1
Aménagement bâtiment professionnel	1	
<i>Dont déclarations refusées</i>	5	4

Le CAUE : conseiller, former, informer, sensibiliser.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Loir-et-Cher assure des missions de service public pour promouvoir la qualité de notre cadre de vie dans trois domaines : architecture, urbanisme et environnement.

Il peut :

- nous accompagner dans l'élaboration de projet,
- explorer les différentes hypothèses d'aménagement,
- nous assister dans la phase de programmation et l'étude de faisabilité,
- mettre à disposition un fonds documentaire.

Le saviez-vous ?

Les particuliers peuvent s'adresser gratuitement au CAUE pour étudier leurs projets, conseiller et orienter leurs démarches.

C.A.U.E. du Loir et Cher

34 avenue Maunoury 41000 BLOIS

Tél : 02.54.51.56.50

Fax : 02.54.51.56.51

E.mail : caue41@fncaue.asso.fr



L'Agence Départementale d'Information sur le Logement vous propose un conseil gratuit dès lors que vous avez un projet de construction, de rénovation, d'achat, de vente, de location et que vous vous interrogez sur vos droits et obligations.

Elle vous aide dans les domaines suivants :

- Les financements : étude du plan, prêts et aides dont vous pouvez bénéficier.
- Les relations avec les professionnels : architecte, maître d'œuvre, notaire...
- Les assurances et les garanties : hypothèque, caution...
- Les contrats : de construction, de prêt, de vente...
- La fiscalité : avantages fiscaux, droit de mutation...
- La copropriété : charges, travaux...
- La location : bail, état des lieux...
- La réglementation : salubrité, amiante, plomb, termites...

L'Espace Info Énergie (EIE) vous informe objectivement pour une utilisation plus rationnelle de votre consommation d'énergie et sur les énergies renouvelables.

Des guides d'informations sur l'installation d'un chauffe-eau solaire, la géothermie, l'électroménager, etc., sont à votre disposition.



ADIL - EIE de Loir-et-Cher
34, avenue Maunoury 41000 BLOIS

Tél : 02.54.42.10.00

Fax : 02.54.42.13.00

E-mail : adileie41@wanadoo.fr - Site : www.adil.org/41/

COMMISSION VOIRIE

Responsable : Jean-Pierre MOREAU

Les travaux de voirie de Macé (rues Médicis, Muraton et Chemin Creux pour les tapis en enrobés et trottoirs) ont été terminés à la fin du premier semestre 2010. Un nouveau plan de circulation a été mis en place après une fructueuse réunion publique sur le sujet. Nous profitons de l'occasion pour remercier une nouvelle fois tous les habitants de Macé présents à cette réunion pour leur participation active et très constructive.

Les abords d'Emmaüs ont été sécurisés avec la pose de palissades et de panneaux d'interdiction de stationner. Bien sûr, tous les problèmes ne sont pas réglés pour autant, principalement à cause de l'incivisme de trop nombreux automobilistes. A plusieurs reprises, le Maire a sollicité l'intervention de la Gendarmerie pour tenter de faire respecter l'interdiction. Espérons que 2011 verra la situation s'améliorer.

Le nettoyage de la Levée de la Loire, par un décapage des bords, a été fait par nos employés communaux, avec un chargeur loué pour la circonstance

Le programme d'entretien annuel sur l'ensemble des voies communales a été réalisé.

Des panneaux d'entrées d'agglomération, de signalétique des entreprises et de signalisation en vue d'améliorer la sécurité ont été installés. Les marquages au sol correspondants ont ensuite été réalisés. Plusieurs plaques de rues ont été remplacées. Comme l'ont déjà fait certains de nos concitoyens, si vous avez des remarques ou propositions sur ces modifications, nous sommes à l'écoute.

La nouvelle étude sur les travaux d'enfouissement des réseaux aux Mées est lancée. Une première réunion avec le SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Électricité du Loir-et-Cher) s'est tenue pour finaliser les endroits souhaités et envisager la faisabilité du nouveau projet. Par rapport au projet initial, certaines modifications ont été apportées : l'objectif essentiel étant une amélioration esthétique des rues de notre Commune, nous avons fait le choix de privilégier les rues les plus « touristiques » des Mées. Ainsi, la rue de la Croix dans sa partie descendant vers la Loire a été préférée à la fin de la rue des Grèves. Le devis modificatif doit nous parvenir début 2011. Nous vous rappelons que l'intérêt de la Commune est de bénéficier au maximum des subventions du SIDELC (80% de l'enfouissement du réseau électrique dans la limite de 160 000 €). C'est pour cette raison que les réseaux des Mées n'ont pas été enfouis en même temps que ceux du Bourg en 2009 et que plusieurs tranches seront sans doute nécessaires pour réaliser les travaux sur l'ensemble de ce hameau... et des autres.



En descendant la rue de la Croix



Dans la zone d'activités des Sarrazinières, les gros travaux de réfection sur une grande partie de la rue des Boulonniers ont été réalisés par la Communauté d'Agglomération de Blois – Agglopolys.

Vous n'aurez pas manqué d'observer qu'Agglopolys a également changé les quatre abribus installés sur la commune pour la ligne régulière n°16 utilisée notamment par les lycéens et collégiens de la commune. Nous avons demandé en fin d'année 2010



Abribus chemin de Pissevin

l'aménagement du nouvel arrêt aux abords du parking de l'école maternelle et nous demanderons, début 2011, l'installation d'un nouvel abribus rue du Château d'Eau à Villeneuve.

Enfin, afin de préparer le budget 2011, des devis ont été demandés pour les prochains travaux de restauration de voirie et d'aménagement divers ainsi que de travaux sur l'éclairage public (mise en sécurité ou aux normes des armoires, passage en horloges astronomiques plus fiables et plus facilement programmables...). Nous vous tiendrons bien sûr informés dans un prochain Trait-d'Union des décisions et des actions engagées sur ces dossiers.



Mais comment pourrions-nous terminer le bilan de la commission Voirie sans féliciter Thierry, Jean-Luc et David, nos trois employés communaux, pour le travail remarquable qu'ils ont fourni sur les routes de notre Commune dès les premières intempéries de cet hiver. Merci à eux !



COMMISSION TRANSPORTS



Responsable : Sophie MILTEAU

Transport à la demande



Les horaires de cars (TLC ligne n°16) et de bus (TUB), ne correspondant pas toujours à vos besoins, il est maintenant possible de réserver un trajet, à titre individuel, la veille au soir.

Le service d'Agglopolys en charge du « **Transport à la demande** » prend en compte votre demande et le lendemain, un minibus ou une voiture (selon le nombre de personnes concernées) vient vous chercher à votre domicile. Vous êtes ensuite déposé(e) à l'arrêt de bus le plus proche de votre lieu de destination.

- Concrètement, Il suffit :
 - de vous faire établir une **carte d'adhésion** (le formulaire de demande de carte est disponible au secrétariat de la Mairie ou téléchargeable sur Internet sur le site d'Agglopolys <http://www.agglo-blois.fr>). Vous recevez votre carte quelques jours après en avoir fait la demande.
 - de **réserver le trajet** que vous projetez de faire auprès du standard téléphonique au **numéro vert 0 800 41 00 03**. La réservation doit être faite au plus tard la veille avant 17 heures pour le lendemain.
- Le moment convenu, un chauffeur vient vous chercher en minibus à votre domicile et vous dépose à une des **8 destinations** suivantes :



Centre ville de Blois

- ☞ Gare SNCF
- ☞ République (Préfecture, Halle aux Grains, Palais de Justice...)
- ☞ Centre Administratif (avenue Maunoury)
- ☞ Denis Papin
- ☞ Centre Hospitalier de Blois
- ☞ Cap'Ciné
- ☞ Polyclinique de La Chaussée-Saint-Victor
- ☞ Bowling

Pour le chemin du retour, le chauffeur vient vous chercher à l'arrêt où il vous a déposé et vous raccompagne chez vous.

- Le trajet coûte **2 €** (soit 4 € l'aller/retour). Si vous avez moins de 18 ans, il n'est que de 1,50 €. Le tarif peut également être dégressif en fonction du nombre de personnes transportées. Si vous réservez un trajet pour **2 personnes** le trajet coûte **1,50 €** par personne. A partir de **3 personnes**, il passe à **1 €** par personne. **Organisez-vous à plusieurs !**

- Ce service est disponible certains jours de la semaine et sur certaines plages horaires :

Demi-journées	Horaires Aller	Horaires Retour
mardi après-midi	entre 14h00 et 14h30	entre 16h30 et 17h00
mercredi matin	entre 09h00 et 09h30	entre 11h30 et 12h00
mercredi après-midi	entre 14h00 et 14h30	entre 16h30 et 17h00
samedi matin	entre 09h00 et 09h30	entre 11h30 et 12h00

Cette modalité, qui se situe entre le transport en commun et le taxi, commence à être très appréciée des personnes âgées notamment, ou de celles ne possédant pas de véhicule. Il est cependant ouvert à tous. Les horaires que nous vous rappelons ci-dessus sont établis pour pouvoir correspondre également à une population plus jeune (ex : le mercredi après midi).

L'année 2010/2011 est une **année d'expérimentation**. Si vous faites appel à ce service, n'hésitez pas à **noter vos idées d'amélioration ou à nous en faire part**. Les utilisateurs seront en effet contactés en début d'année 2011 afin de recenser d'ores et déjà les modifications ou aménagements d'horaires.

Cartes Scolaires

Formulaire de demande de carte scolaire



Les services d'Agglopolys travaillent à la possibilité de le compléter directement en ligne, à partir du site <http://www.blois-agglo.fr>

En attendant, dès avril 2011, vous pourrez le télécharger à partir de ce même site et le renvoyer, complété à l'adresse suivante :

**AGGLOPOLYS / service Transports,
15 rue Honoré de Balzac 41000 BLOIS.**

Les personnes qui ont déjà sollicité une carte en 2010, se verront proposer début 2011 par Agglopolys la possibilité de recevoir directement ce formulaire sur leur boîte électronique.



Les transports demain dans Agglopolys

Le nouveau schéma de transport public (transport en commun) devrait voir le jour fin 2012.

Ce nouveau schéma de transport public sera élaboré parallèlement au **Plan de Déplacement Urbain**, qui aura pour objectif de reconsidérer l'ensemble des circuits de déplacements des personnes et des marchandises dans le respect de la protection de la santé et de l'environnement.



COMMISSION ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agissons pour une Loire propre

L'opération 2011 aura lieu le **19 mars de 8h30 à 12h30**.
Nous vous précisons lors d'un prochain bulletin municipal les modalités pratiques.

Les communes de Blois et Mer se joindront aux 17 autres communes participantes.



Réservez dès à présent cette matinée. Nous trouvons dommage que les dionysiens ne se mobilisent pas davantage pour entretenir et sauvegarder ce formidable patrimoine que sont les bords de Loire.

Des nouvelles de la haie d'arbustes plantée en novembre 2009

Elle se « porte bien », grâce notamment au positionnement favorable de l'arroseur d'un exploitant agricole cultivant des terres à proximité, et aux chevreuils et lièvres qui ont grignoté les têtes de plants...

La luzerne semée aux pieds des plants constitue maintenant un couvre sol qui la protège de la vue des animaux trop gourmands.

Fleurissement de notre commune

Une nouvelle haie d'arbustes va être plantée le long de la route qui conduit de la RD 2152 au Pont SNCF, sur la droite entre Emmaüs et l'ex-Sofarama.

Elle sera composée d'essences diversifiées mais présentant toutes la particularité d'être persistantes, florissantes et nécessitant peu d'eau.

Nous alternerons (*pour les spécialistes !*) les prunus cerasifera pissardii, fusain d'Europe, lusitanica (laurier du Portugal), elaeagnus ebbingei, cotonéaster lacteus, seringat philadelphus snow flake, laurier tin, japonicus aureomarginatus, cornus sanguinea winter flame, ceanothus puguet blue, mahonia aquifolium, lavatères arbusifs, cotonéaster horizontalis...

► 2011 : nous allons également multiplier les lieux de fleurissement en installant des plants de fleurs persistantes notamment aux entrées de hameau.

Dès le printemps vous devriez voir sortir de terre des crocus, azalées, jacinthes, tulipes le long du chemin qui mène au lavoir des Mées ainsi que le long du mur du lavoir de Macé.

► Deux composteurs en bois seront installés dans le cimetière.

Piste de circulation douce

C'est le grand regret 2010 de cette commission et du conseil municipal que de ne pas avoir pu réaliser le **projet de piste de circulation douce** entre Villefolet et le pont SNCF que nous avons prévu.

La commune n'ayant pas pu acquérir tous les terrains nécessaires à ce projet, nous avons dû le reporter.

Nous avons bien dit reporter. En effet, nous restons pleinement convaincus que pour le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes, le maillage des différents hameaux de Saint-Denis-sur-Loire par ce type de voie de circulation est nécessaire, voire indispensable. Ce sera simplement plus long que prévu, mais nous sommes déterminés à mettre en œuvre les outils et dispositifs à notre disposition pour parvenir à offrir aux dionysiens qui le souhaitent de pouvoir se déplacer, autrement qu'en véhicules à moteur, en toute sécurité.

Vélos électriques

Jusqu'à 400 € remboursés pour l'achat d'un vélo électrique *

Agglopolys se mobilise pour apporter une réponse nouvelle en matière de mobilité à l'échelle de son territoire **en subventionnant l'achat de vélo électrique pour les particuliers**, moyen de transport plus respectueux de l'homme et de son environnement.

Pratique, rapide et accessible à tous, le vélo électrique est adapté à tous les déplacements quotidiens tout en permettant une circulation fluide, non bruyante et non polluante.

Si vous résidez sur le territoire d'Agglopolys et que vous souhaitez faire évoluer vos modes de déplacement afin qu'ils soient moins coûteux et plus écologiques, n'hésitez plus et profitez de cette subvention pour passer à l'électrique.

Pour profiter de cette offre, il suffit de télécharger à partir du site www.agglo-blois.fr, les deux documents nécessaires à la demande de subvention ci-dessous : le formulaire de demande de subvention et la convention d'attribution de subvention. Vous l'adressez rempli à Agglopolys (voir adresse en bas du formulaire de demande). Si vous ne disposez pas d'Internet, vous pouvez retirer ces documents au secrétariat de mairie.

* Subvention de 25 % du prix d'achat TTC, plafonné à 400 €



Le renouveau de la vente à la ferme

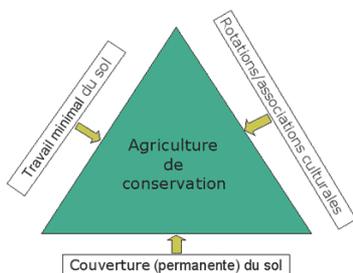
Selon le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité, et de l'aménagement du territoire, un **circuit court de distribution alimentaire** n'implique pas plus d'un intermédiaire entre le producteur agricole et le consommateur.

Ce nouveau modèle de distribution se concrétise le plus souvent par la vente à la ferme ou sur les marchés. Elle peut aussi se structurer via des « AMAP » (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ AMAP : c'est une association qui réunit un ou des exploitant(s) agricole(s) et un groupe de consommateurs. Ils avancent ensemble, en fixant par exemple à l'avance les prix des produits. Les consommateurs peuvent aussi donner de leur temps en participant à la production ou la vente.

En Loir-et-Cher, ce modèle concerne principalement le secteur de la production de vin. Mais d'autres activités comme le maraîchage, la production de volailles, lapins et bovins commencent à faire parler d'elles.

Selon une enquête récente menée par la chambre d'agriculture de Loir-et-Cher et le groupement des agriculteurs biologiques de Loir-et-Cher, 78 exploitations sur 358 positionnées sur le territoire de l'Agglomération de Blois et du pays de Chambord, pratiquent la vente directe.



Attention, les filières courtes ne sont pas synonymes systématiquement d'agriculture biologique ! Des exploitants pratiquant l'agriculture de conservation ou l'agriculture raisonnée, ont aussi recours à ce mode de distribution.



Petit lexique :

L'agriculture raisonnée : c'est une forme d'agriculture qui concilie des pratiques respectueuses de l'environnement (hommes, milieux naturels, animaux) et des préoccupations économiques. La fertilisation (engrais, amendements chimiques de synthèse) est pratiquée « au plus juste ».

L'agriculture durable : c'est une agriculture extensive, dont le fonctionnement s'inscrit dans les perspectives ouvertes par le développement durable (économiquement viable, écologiquement durable et socialement équitable).

L'agriculture de conservation : Selon la FAO (Food & Agriculture Organization) organisme dépendant des Nations Unies, l'agriculture de conservation met en œuvre des systèmes agricoles durables et rentables, tendant :

- à améliorer les conditions de vie des exploitants par un travail minimal du sol, l'association et la rotation des cultures, la couverture permanente du sol,
- à protéger l'environnement.

L'agriculture biologique : c'est un mode de production agricole n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse, pour la fertilisation des sols, la protection des cultures, l'élevage.



La Communauté d'Agglomération de Blois et la Communauté de Communes du Pays de Chambord ont affirmé leur volonté de valoriser ces types d'agriculture qui permettent aux agriculteurs de reprendre en main la maîtrise de leur métier : de la production à la commercialisation. Elles envisagent pour cela de développer l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, de contribuer à l'organisation de la commercialisation de ces produits, de créer un guide des producteurs à destination des particuliers mais aussi des restaurateurs...

A Saint-Denis-sur-Loire, l'exploitation familiale Daudin pratique depuis deux ans la vente à la ferme de viande de bœuf. Un autre projet déjà bien avancé viendra compléter l'offre de cette ferme dans les mois à venir. Les habitants de la commune et ses environs pourront alors venir s'approvisionner également en lait, beurre, crème fraîche et peut-être à terme, en fromages.

Nous serons certainement nombreux à retrouver ou découvrir une qualité et des saveurs parfois oubliées



Le CIAS du Blaisois : de multiples services !

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social sur le territoire d'Agglopolys. Voici les prestations proposées aux habitants de notre commune.

■ Favoriser l'insertion sociale

Le service *Action sociale et insertion* accompagne les personnes en difficulté, isolées ou en couple, sans enfant mineur à charge (le Conseil Général recevant les personnes avec enfant(s) et les familles).

- Accompagnement, par des travailleurs sociaux, dans un parcours d'insertion : aide aux démarches, recherche de logement, accès aux soins, secours financiers divers...
- Ouverture de droits au revenu de solidarité active (RSA) et accompagnement des allocataires sans enfant mineur dans leur démarche d'insertion.
- Sous-location de logements, mise à disposition d'hébergements d'urgence et intervention auprès des sans-abri.
- Remise des tickets pour la gratuité du bus à retirer au secrétariat de mairie.

Permanences sociales

Blandine Viaud, assistante sociale :

- Centre Social La Chrysalide, 13 rue des écoles, à Vineuil, le lundi de 14h à 17h
- mairie de La Chaussée Saint-Victor le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h
- mairie de Villebarou le 1^{er} mardi de chaque mois de 9h30 à 12h

Vous pouvez contacter Madame Viaud au 02 54 57 41 84

■ Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Le CIAS du Blaisois, dans sa démarche d'être au plus près des habitants d'Agglopolys, a mis en place une permanence d'aide administrative dans des communes proches de la nôtre.

Cette permanence est ouverte à tous les habitants des communes d'Agglopolys sans condition. Un correspondant social du CIAS du Blaisois vous recevra et vous aidera pour toutes formalités administratives : dossier d'allocation logement, carte d'invalidité, demande de retraite complémentaire ou d'APA, démarches suite à un décès, orientation vers les services concernés...

Permanences d'aide administrative

Colette Common, correspondante sociale :

- mairie de La Chaussée Saint-Victor les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 9h30 à 11h30
- mairie de Villebarou le jeudi de 9h à 12h15
- Espace Quinière à Blois les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 9h30 à 11h30

Vous pouvez contacter Madame Common au 02 54 57 41 41



Colette Common

■ Répondre aux besoins des seniors

■ Besoin d'une aide aux tâches quotidiennes ?

- Aide à domicile prestataire

L'aide à domicile peut assurer :

- ↪ l'entretien courant du logement, le repassage, la couture,
- ↪ les courses, la préparation des repas,

- ↪ une aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage,
- ↪ une aide aux démarches administratives,
- ↪ le maintien des contacts avec l'environnement (promenade, animations de loisirs).
- ↪ un soutien relationnel.

- Aide à domicile mandataire

Le secteur Mandataire vous apporte une aide à la fonction d'employeur :

- ↪ recherche de personnel,
- ↪ rédaction du contrat de travail et suivi,
- ↪ établissement du bulletin de paie,
- ↪ déclaration auprès des organismes : URSSAF, CPAM...

La personne aidée est employeur. Elle embauche, en fonction de ses besoins, un ou plusieurs salarié(s) pour l'aider dans les actes essentiels de la vie courante (toilette, préparation des repas, ménage, repassage, couture, démarches administratives...), du petit jardinage, un soutien relationnel, pour un accompagnement (garde d'enfant de plus de 3 ans, d'adulte, promenade, animations de loisirs).

■ Envie de bons petits plats à savourer chez soi ?

A qui s'adresse ce service ? Les personnes de plus de 60 ans, les personnes handicapées ou les adultes sortant d'hospitalisation peuvent bénéficier de livraisons de repas à domicile.

Quelles prestations ? Repas du midi ou du soir uniquement, du midi et du soir, repas hyposodé ou vapeur. Le choix se fait en fonction de vos besoins.

Le rythme de livraison : régulièrement, à un rythme choisi, ou ponctuellement (absence d'un proche, sortie d'hospitalisation...).

Combien ça coûte : de 3,64 € à 7,75 € pour un repas du midi (+0,45€ par repas hyposodé)

A qui s'adresser ? Pôle Accueil Retraités, 4 rue des cordeliers à Blois, téléphone : 02 54 57 41 23.

■ Vous souhaitez bénéficier d'un temps convivial au cours du repas ?

Le Foyer-Résidences Mosnier ouvre les portes de son restaurant aux retraités de notre commune pour le déjeuner. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un service de transport vous est proposé, les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois au Foyer-résidence Lumière pour les habitants de notre commune : un accompagnateur vient vous chercher à domicile entre 10h30 et 11h45 et vous reconduit, chez vous, après le repas entre 13h30 et 14h30.

Tarif : 11,30€ (transport 4€ Aller-retour et le repas 7,30€)

Renseignement auprès de Jérôme Narbonne au 02 54 78 10 99 ou au 06 74 95 32 96

Foyer Résidence Lumière - Rue Lumière à Blois - 02 54 43 35 55.

■ Les Foyers-résidences, un nouveau chez-soi

Les Foyers-Résidences sont des établissements d'habitat collectif destinés aux personnes à la retraite ou en pré-retraite, valides et autonomes. Non médicalisés, les foyers-résidences représentent une formule attractive pour les personnes qui n'ont plus envie de vivre chez elles, par solitude ou insécurité, mais qui sont attachées à leur indépendance.

Restauration, animation et sécurité (présence 7 jours/7, 24 heures/24 et médaillon d'alarme) y sont assurées.

Les foyers peuvent aussi vous accueillir temporairement, d'une nuit à trois mois. Absence temporaire des aidants, sentiment de solitude passagère ou sortie d'hospitalisation sont autant de raisons de découvrir la vie en foyer !

Lumière - Rue Lumière à Blois - Tél. 02 54 43 35 55. Mosnier - Rue Mosnier à Blois - Tél. 02 54 78 10 99.



Échange, partage et convivialité sont les maîtres mots des Foyer-Résidence Lumière et Mosnier.

■ **L'accueil de jour *La Chrysalide***

C'est un accueil de jour, destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté. Cette structure a deux objectifs : accueillir et resocialiser les patients et soulager les aidants familiaux, qui vivent au quotidien cette maladie.

Accueil de jour - 13, rue des Ecoles - 41350 Vineuil - Tél. 02 54 45 54 60

■ **Vivre une retraite active !**

Certaines activités du *pôle animation* du CIAS relèvent du divertissement, alors que d'autres vont au-delà : elles placent les seniors au cœur de l'action !

Thés dansants, sorties, voyages et séjours pour les seniors les plus alertes et pour ceux qui ne peuvent plus sortir seuls, participation au comité de rédaction de *Atout Age magazine*, rencontres intergénérationnelles avec les écoles, centres de loisirs, collèges, crèches d'Agglopolys...

Vous pouvez vous procurer le magazine *Atout Age*, créé par et pour les retraités, à la Mairie.

Tel. 02 54 57 41 82.

■ **Plus tout à fait autonome ?**

Le service de soins infirmiers assure, à domicile et sur prescription médicale, des soins infirmiers et d'hygiène corporelle auprès des personnes malades ou dépendantes de plus de 60 ans et des adultes handicapés ou bénéficiant de soins palliatifs.

Tél. 02 54 90 25 50.

■ **Accueil retraités : pour toute question relative aux prestations du CIAS...**

Vous souhaitez obtenir des renseignements sur les services du CIAS, ouverts aux retraités d'Agglopolys ? Vous souhaitez vous inscrire à une sortie ou un thé dansant proposé par le *pôle animation* ? Contactez le *pôle Accueil retraités* !

4-6 rue des Cordeliers à Blois - Tél. 02 54 57 41 23.

■ **Le Centre social *La Chrysalide* : un lieu vivant !**

Le Centre Social *La Chrysalide*, situé à Vineuil, propose des rendez-vous réguliers (art floral, Qi-Gong, initiation à l'anglais pour les enfants, question pour un champion...), des animations (soirée jeux...) et des permanences diverses (écrivain public, médiation familiale, information consommateurs...). Un réseau d'échanges réciproques de savoirs a également vu le jour. Il permet d'exprimer ses envies, d'apprendre et de transmettre ce que l'on sait et créer des occasions de rencontres.

Procurez-vous le programme complet, disponible au Centre Social ou en Mairie.

Ouvert le lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h45.

13, rue des Ecoles à Vineuil - Tél. 02 54 45 54 70.

CIAS du Blaisois

4, rue des Cordeliers - BP 79 - 41004 Blois cedex

Tel. 02 54 57 41 20

cias@ciasdublaisois.fr

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

et le vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Vous pouvez aussi venir rencontrer Martine CIRET, Maire-adjointe en charge de l'aide à la personne, un samedi sur deux, les semaines paires, lors de sa permanence en mairie.

Gestion du personnel : Bilan de l'année 2010

L'année 2010 fut riche en mouvements en matière de gestion du personnel. Vous en trouverez ci-dessous les grandes lignes :

- Par délibération du 20 février 2009, la commune avait décidé d'adhérer au CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales). Cette année encore, nos agents ont donc pu bénéficier d'aides, subventions et avantages divers.

- En 2010 aussi, pour remercier nos collaborateurs pour leur investissement à votre service, le Conseil leur a offert comme « étrennes » des chèques-cadeaux à faire valoir dans une multitude de commerces du Blaisois.

- Concernant les mouvements de personnel, cette année aura été marquée par le départ de Jacky CHAUMONT.

Jacky, après 21 ans passés comme adjoint technique dans notre commune, avait demandé, pour des raisons personnelles, une mise en disponibilité d'une année. A l'issue de celle-ci, il a souhaité ne pas réintégrer son poste. Nous lui souhaitons bon vent dans ses nouvelles activités et le remercions pour tout ce qu'il a fait pour Saint-Denis-sur-Loire pendant toutes ces années.

- Jean-Luc CAVAREC, employé en 2009 comme agent technique intercommunal a souhaité intégrer à 100% notre commune, pour remplacer Jacky. A l'issue d'un an de contrat, il est devenu le 5 janvier 2011 adjoint technique stagiaire à plein temps.



← • Pour remplacer Jean-Luc au poste d'employé intercommunal (Ménars, Villerbon et Saint-Denis-sur-Loire), les trois communes ont recruté David BIZOUARNE. Il a commencé ses activités le 19 avril 2010. Il passe une semaine par mois aux côtés de Thierry et Jean-Luc.

- En 2010, nous avons également procédé au recrutement de Mélanie IRAZABAL sur le poste occupé préalablement par Marie-France MABILLEAU. Mélanie fut embauchée en contrat CAE Passerelle d'un an à partir du 1^{er} mars 2010. Ce contrat n'est malheureusement pas renouvelable et le peu d'heures du poste ne permet pas d'espérer conserver Mélanie très longtemps après son échéance. Il faudra donc probablement que nous pourvoyons en cours d'année à son remplacement. Un appel à candidatures sera lancé, notamment, auprès des habitants de la commune.



Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez prendre dès maintenant contact avec Martine CIRET, adjointe au maire en charge des affaires scolaires.

- Enfin, si le secrétariat n'a pas connu de mouvements en 2010, il n'en sera pas de même en 2011. En effet, Françoise OURY, la plus proche collaboratrice du Maire, a souhaité, pour des raisons personnelles, quitter notre commune à la fin du mois de janvier après deux années et demie de bons et loyaux services. Elle sera remplacée, au plus tard à partir du 1^{er} avril, par Christine LEROUX. Odile PICHOT-DUCLOS, la seconde secrétaire, assurera l'intérim en étant présente plus longuement en mairie pendant la période de transition.

Pendant cette période, les horaires d'ouverture du secrétariat au public seront vraisemblablement perturbés. Nous vous recommandons d'être attentifs à l'affichage devant la mairie et aux informations par voie de presse (Nouvelle République) sur les potentiels jours de fermeture.

- Enfin, pour conclure sur la gestion de notre personnel, nous tenions à vous informer que nous mettrons en place, à partir de cette année, un plan de formation des agents afin de leur permettre d'assumer leurs missions de manière encore plus efficace et surtout en toute sécurité.



CHIFFRES OFFICIELS DE POPULATION

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les chiffres des populations légales sont connus tous les ans.

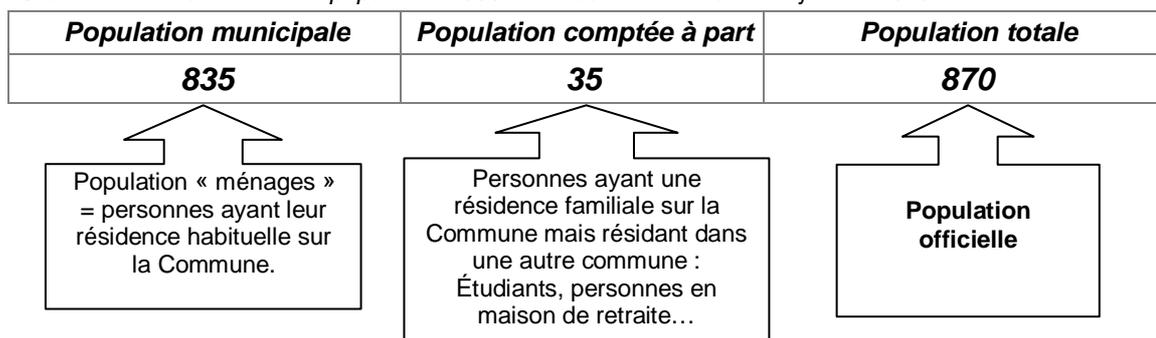
En janvier-février 2010, la population de Saint-Denis-sur-Loire a été recensée. Cependant, les chiffres réels de la population issus de ce comptage officiel et exhaustif ne sont pas les chiffres officiels. En effet, pour assurer l'équité entre toutes les communes, un mode de calcul particulier a été instauré par l'INSEE. Ci-dessous un extrait de la nomenclature officielle expliquant le calcul.

2. Les principes

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elles des populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1^{er} janvier 2011 mais calculées en se référant à l'année milieu des cinq années écoulées soit le 1^{er} janvier 2008.

Il résulte donc de cette règle que les chiffres pris en compte pour la population officielle de la commune au 1^{er} janvier 2011 sont ceux de la population légale de... 2008.

Source : Recensement de la population 2008 - Limites territoriales au 1^{er} janvier 2010



Pour rappel, les chiffres officiels au 1^{er} janvier 2010 étaient respectivement de 859, 30 et donc 889 de population totale.

Une dernière statistique : le recensement de 1999 sur la commune donnait un comptage de 925 habitants. **Celui qui a eu lieu en début d'année 2010, 787 habitants.**

La population de Saint-Denis-sur-Loire, pour la première fois depuis de longues années, est donc passée sous la barre des 800 habitants en population réelle.

Alors que la grande majorité des communes comparables à la nôtre gagnent des habitants régulièrement depuis 10 ou 20 ans grâce à des projets d'habitat parfois ambitieux, la population dionysienne n'a cessé de décroître.

Plus que jamais, ne serait-ce que pour conserver une école dans notre commune, redevenir un territoire attractif pour l'activité commerciale et, nous l'espérons, donner un second souffle à nos associations, nos lotissements seront les bienvenus.

Informations diverses et pratiques

TU as
16 ans



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS

BUREAU DU SERVICE NATIONAL DE TOURS

LE RECENSEMENT

Fais-toi
recenser!

POPULATION CONCERNÉE

- les Français (filles et garçons) âgés de 16 ans doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent.
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser entre la date à laquelle elles ont acquis la nationalité française, ou celle à laquelle cette nationalité leur a été notifiée, et la fin du mois suivant.
- les Français ayant la faculté de répudier la nationalité française peuvent se faire recenser dès 16 ans ou au plus tard dans le mois qui suit leur 19ème anniversaire.

OÙ SE FAIRE RECENSER

- à la mairie du domicile
- au consulat en cas de résidence habituelle à l'étranger

Conséquences du recensement

Le recensement est indispensable

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales



Service Général pour l'Administration

EN SAVOIR PLUS : Centre du Service National de Tours - BP 622 - 37206 TOURS CEDEX 3

Tél. : 02 47 77 21 71 - Fax : 02 47 77 21 56 csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr

www.defense.gouv.fr (rubrique « Jeunes et JAPD »)



Vous venez d'effectuer le recensement militaire pour vous-même ou pour votre enfant.



A l'issue de cette inscription, une attestation de recensement vous a été remise.

Cette attestation est à conserver très précieusement

Elle sera nécessaire pour toute inscription aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC, mais aussi Permis de conduire, de chasse...

AUCUN DUPLICATA NE SERA DELIVRÉ

Ne vous en séparez pas que tant que la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) n'a pas été effectuée

Dès maintenant, faites des photocopies ou numérisiez le document.

NE DONNEZ JAMAIS L'ORIGINAL MAIS TOUJOURS UNE COPIE

SAINT DENIS
SUR LOIRE



LE PATRIMOINE DE NOTRE COMMUNE !



PATRIMOINE DANS
VOTRE COMMUNE
N°21

Un certain nombre d'entre vous connaissent déjà cet ouvrage.

Pour ceux qui le souhaiteraient, le Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher vous propose cet ouvrage de recensement du patrimoine existant sur notre commune.

Vous pouvez vous le procurer auprès du Secrétariat de Mairie moyennant la somme de 17 €.

HORAIRES DES MESSES SUR LE SECTEUR DE VILLERBON

(VILLERBON, MÉNARS, SAINT-DENIS-SUR-LOIRE, MULSANS)

Dates	Heures	Lieu
6 février	10h30	VILLEBAROU
13 février	10h30	VILLEBAROU
20 février	10h30	VILLEBAROU
27 février	10h30	VILLEBAROU

Dates	Heures	Lieux
6 mars	10h30	VILLEBAROU
9 mars Messe des Cendres	19h00	SAINT-DENIS-SUR-LOIRE
13 mars	10h30	VILLEBAROU
20 mars	10h30	VILLEBAROU
27 mars	10h30	VILLEBAROU

Relais de SAINT-DENIS-SUR-LOIRE : Odile et Dominique RICHOMME, tel : 02 54 46 85 14

MAISON DES ASSOCIATIONS

Cette salle, d'une capacité d'accueil maximum de 80 personnes, est à votre disposition pour vos banquets, repas de famille, vins d'honneur, réunions...



Par délibération du Conseil Municipal du 5 Novembre 2010, les tarifs, à compter du 1^{er} janvier 2011, sont les suivants :

Pour les habitants de la Commune : ➤ 60 € pour une demi-journée ➤ 120 € pour une journée ➤ 200 € pour deux journées	Pour les réservations hors commune : ➤ 80 € pour une demi-journée ➤ 200 € pour une journée ➤ 300 € pour deux journées
--	--

Chauffage :
 - Une demi-journée..... 15 €
 - Une journée 30 €
 - Deux journées 60 €

**Pour les locations du
15 septembre au 30 avril**

Un chèque de caution de 200 € est demandé pour chaque location.

Cette salle est mise à disposition gratuitement pour les associations dionysiennes, sous réserve que la convention de mise à disposition ait été signée préalablement.



La salle étant située dans le centre Bourg à proximité d'habitations, la sonorisation intérieure et les activités extérieures ne sont autorisées que jusqu'à 22 heures, quelles que soient les circonstances.

Pour vos réservations, contactez Martine CIRET au 02 54 46 82 39

Après présentation de cette association, nos quelques jeunes étaient très motivés, plein de projets leur sont venus à l'esprit. Tout d'abord, ils voulaient trouver un nom pour cette nouvelle association. Nous leur avons dit qu'il leur faudrait d'abord la créer, composer un bureau, avoir des statuts, trouver un président, secrétaire, trésorier. Leurs idées pour se financer étaient nombreuses, faire la brocante, faire faire des tours de poney, soirée jeux avec gâteaux payants, organiser un poker, un loto, promener des chiens...

Bref, beaucoup d'idées leur sont venues pour les activités à proposer : faire un blog, soirée cinéma, faire un journal, avoir un local jeune, faire un flash mob, un tournoi de foot, un grand pique nique par téléphone portable, des rencontres entre associations jeunes.

Mais il faudrait que d'autres jeunes de Saint-Denis-sur-Loire soient motivés, car nos courageux jeunes présents le 26 novembre n'étaient pas assez nombreux pour pouvoir porter toutes ces activités. Aussi, nous profitons de ce bulletin pour faire la publicité de cette belle association en devenir.

A tous les jeunes de Saint-Denis-sur-Loire, contactez-nous, et essayons ensemble enfin faire bouger un peu notre commune. Toutes vos propositions sont les bienvenues. Venez nous retrouver et en avant pour une grande association de jeunes à Saint-Denis-sur-Loire, ils l'ont fait à Villerbon, pourquoi pas ici ?

Toutes nos coordonnées sont à la fin de cet article, Inès a contacté certains d'entre vous par facebook, nous avons notre site Internet, à vous de jouer...



LE CONCOURS DE GATEAUX



Le samedi 4 décembre nous proposons un concours de gâteaux : peu de monde également à cette manifestation malgré un jury d'exception. En effet, M. Michel Perron du Restaurant Le Grand Atelier, Mme Nadine Simonnin, M. Bernard Rocher et Mlle Chloé Menon, ont goûté et jugé de façon impartiale tous les gâteaux. Il y avait 10 participants : 5 jeunes et 5 adultes. Tous ont bien apprécié les critiques constructives de M. Perron, et ce dernier a offert au gagnant adulte, Inès Méhault, avec ses entremets aux 3 chocolats, deux repas au Grand Atelier. Nous remercions vivement M. Perron pour ce beau cadeau. La gagnante Jeune, Amandine Leroux, a, quant à elle, gagné un livre de cuisine sur les crèmes brûlées.

Nous espérons reconduire cette expérience l'an prochain. Certaines recettes seront disponibles sur notre site internet.



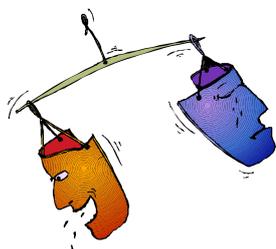
Association
POur
Les
LOisirs
St Denis sur Loire



FETE DE LA NOUVELLE ANNEE

Le 9 janvier 2011 a eu lieu notre fête de la nouvelle année. Comme tous les ans, pour les plus courageux nous proposons une marche dans le village et ensuite les galettes et le vin chaud attendaient les marcheurs et les non-marcheurs.

Nous avons présenté à cette occasion un diaporama de nos activités de l'année.



LE

THEATRE



Et c'est reparti pour les répétitions de théâtre. En effet, depuis le retour des vacances de la Toussaint, nos jeunes comédiens et comédiennes recommencent à plancher sur le nouveau spectacle pour mars. D'ailleurs, notez bien dans vos agendas, les 4 représentations à la Maison des Associations de Saint-Denis-sur-Loire qui auront lieu les week-ends du 19-20 mars et 26-27 mars à 20h30 pour les samedis et 15h pour les dimanches. Nouveau cette année, une séance supplémentaire à Marolles aura lieu le 6 avril à 15h.

Nous vous attendons nombreux comme l'an passé.

Association
POur
Les
LOisirs
St Denis sur Loire



LE YOGA

Notre cours de gym du mardi matin a été remplacé cette année par un cours de yoga, qui a du succès.

Notre professeur de Yoga, Murielle Baillorge, a suivi une formation à l'IFY (Institut Français de Yoga) et elle pratique cette discipline depuis une quinzaine d'années.

Le yoga inclut la posture, la respiration et le mental. Il s'adapte à la personne pour aller vers un travail intérieur. Aucune restriction physique, ni d'âge empêche la pratique du yoga.



Autres manifestations prévues en 2011

BOUM DES ENFANTS

LE 12 FEVRIER 2011
DANS L'APRES-MIDI A LA MAISON DES ASSOCIATIONS
AURA LIEU NOTRE BOUM DES ENFANTS. APRES LA
DANSE, COMME TOUJOURS, UN BON GOUTER ATTEND
NOS JEUNES DANSEURS.

LA PETANQUE



le 22 mai 2011

sur le terrain de pétanque.

Association
POur
Les
LOisirs
St Denis sur Loire





CENTER PARCS

VOUS AVEZ UNE ENVIE DE PASSER UNE JOURNÉE À CENTER PARCS ?
N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER.

POUR UNE PARTICIPATION DE 8 €, VOUS POURREZ PROFITER D'UNE
JOURNÉE À MOITIÉ PRIX (18 € AU LIEU DE 36 €) POUR 7 PERSONNES.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, N'HÉSITÉS PAS À CONTACTER SYLVIE
MENON AU : 02 54 74 61 32

NOUS CONTACTER

<http://www.wix.com/Apollostdenis/APOLLOS-ST-DENIS-SUR-LOIRE> (ou seulement apollostdenis sur
un moteur de recherche)

Notre adresse :

Apollos
19 rue de la Loire
41000 ST DENIS SUR LOIRE

Adresse mail : apollostdenis@free.fr

Portable : 06.82.36.17.19

L'ACTUALITÉ DU COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes contribue à l'animation de Saint-Denis-sur-Loire en organisant des manifestations ouvertes à tous et participe ainsi au tissage du lien social entre les habitants de la commune.

L'année 2010 aura été en demi-teinte avec une fréquentation moins importante que les années antérieures, tant pour la brocante que pour la randonnée pédestre. Le mauvais temps et la pénurie temporaire de carburants en sont largement responsables. Fort heureusement, la participation des photographes amateurs à notre concours/expo photos est en très nette augmentation et les soirées tarot ont aujourd'hui trouvé leur rythme de croisière. Notre soirée guinguette, organisée conjointement avec Apollos, sans publicité à l'extérieur de la commune, s'adressait essentiellement aux dionysiens et à leurs relations. En dépit de sa qualité unanimement reconnue, l'édition 2010 de la guinguette a souffert de la concurrence d'autres soirées associatives organisées à la même date dans les communes limitrophes.

Nous avons plaisir à constater que les dionysiens sont fidèles à nos rendez-vous. Exposants à la brocante, photographes amateurs ou encore joueurs de tarot, vous êtes nombreux à répondre présent. Chaque année, nous voyons arriver de nouveaux participants qui contribuent à l'élargissement et au renouvellement de notre public privilégié.

Nous vous proposons un retour sur notre activité du second semestre 2010 et une présentation de notre programme pour l'année 2011.

Concours-expo photo (25 et 26 septembre 2010)

Pour la quatrième année consécutive, le Comité des Fêtes a organisé un concours-expo photo réservé aux photographes amateurs et ouvert aux techniques numérique et argentique. Le thème retenu pour 2010 était « **Toutes les couleurs du ciel** ».

Quelques chiffres pour cette manifestation :

- 27 participants, dont 9 de Saint-Denis-sur-Loire
- 113 photos présentées au concours (102 photos numériques et 11 argentiques)
- environ 70 visiteurs le dimanche 26 septembre

Les 9 photographes amateurs dionysiens : Emilie Bilevic, Joelle Bilevic, Claudine Bocquel, Marie-Ange Chesneau et Marc Chaurin, Moïsette Galand, Gaelle Mabilat, Alix Mauvisseau, Claudine Paumier, Jean-Paul Vassal.

Le jury qui a eu la lourde tâche de décerner les prix était constitué de trois « experts » :



*A l'heure de la remise des prix
Alain Bocquel, Benoît Simonnin, Patricia Vernet et Aline Vassal*

- Yves Balderas, correspondant de la « Nouvelle République »,
- Aline Vassal, photographe professionnelle à Saint-Denis-sur-Loire,
- Patricia Vernet, animatrice d'atelier photo dans une association blésoise.

Le règlement prévoyant que chaque exposant ne peut se voir décerner qu'un seul prix, le palmarès pour chaque catégorie s'établit comme suit :

- **Photos numériques :**
 - o Premier prix à Lucien Rion (Chailles) pour « Cap au sud »,
 - o Second prix à Armelle Flahault (Blois) pour « En revenant de Nantes »,
 - o Troisième prix à Simone Barbillon (Montlivault) pour « Tous sur le pont »,
- **Photos argentiques :** prix attribué à Jean-Claude Berthommier (Tours) pour « La Trinité »,
- **Meilleure photo présentée par un dionysien :** prix décerné à Claudine Bocquel pour « L'or... rage »,
- **Prix du public décerné par les visiteurs :** prix attribué à Alain Brunet (Blois) pour un ensemble de deux photos « Feu d'espérance » et « Colère du soir ».



Lucien Rion et Yves Balderas

Les prix remis aux lauréats sont des bons d'achat à faire valoir chez un photographe professionnel blésois. Celui-ci, Delaunay Photo, nous apporte son soutien pour la quatrième année consécutive.

Cette édition 2010 du concours/expo photo nous a apporté de nombreuses satisfactions. En dehors de la très forte augmentation du nombre de participants et de la belle représentation des photographes dionysiens, il faut mentionner la qualité des clichés présentés. Les visiteurs ont pu apprécier l'exposition ouverte au public toute la journée du dimanche 26 septembre. La manifestation sera reconduite en 2011 sur un autre thème.

Brocante (dimanche 17 octobre 2010)

La brocante 2010 c'est 107 exposants, dont 20 professionnels, pour un total de 645 mètres linéaires d'étals. Les dionysiens étaient au nombre de 29 à proposer leurs trésors ou à offrir une seconde vie à des articles en bon état devenus encombrants.

La pénurie de carburant a découragé une trentaine d'exposants qui s'étaient inscrits et ne sont pas venus. Le beau temps n'était pas vraiment au rendez-vous et les visiteurs sont venus en nombre sensiblement inférieur à celui des années précédentes. Le Comité des Fêtes tient tout particulièrement à remercier tous les dionysiens présents, qu'ils soient exposants ou visiteurs.

L'organisation de la brocante mobilise tous les membres de l'association auxquels viennent se joindre une douzaine de sympathisants. Afin de sécuriser la circulation des véhicules aux abords du terrain réservé au parking, le Comité des Fêtes fait, par ailleurs, appel à deux agents de sécurité professionnels. Enfin, l'organisation de cette manifestation est rendue possible par les entreprises qui nous apportent leur soutien, par les propriétaires et exploitants qui mettent des terrains à notre disposition, par la municipalité qui nous facilite la logistique, et par la compréhension des riverains...

Soirées tarot (second et quatrième vendredis de chaque mois)

Depuis septembre dernier, les soirées « tarot » ont repris au rythme de deux par mois. Elles se tiennent désormais à la maison des associations les second et quatrième vendredis de chaque mois. L'heure de rendez-vous est fixée à 20h30. Il s'agit de permettre à tous ceux qui le souhaitent de se retrouver pour se livrer à leur jeu de cartes favori le temps d'une soirée. Pas de concours : on y vient pour le plaisir de jouer en toute convivialité. Pas de niveau requis : les débutants sont les bienvenus, ils seront initiés par les habitués. Pas d'inscription ni de réservation : chacun y vient selon sa disponibilité et le jeu (à 3, 4 ou 5) offre la possibilité de faire jouer tous les présents. Pas de frais : la participation à cette activité est gratuite.

Ces soirées ouvertes à tous ont rassemblé jusqu'à présent 10 à 20 participants (pour la plupart des dionysiens) et il est possible d'en accueillir davantage. Plusieurs débutants ont été initiés.

Le jeu de tarot vous intéresse, n'hésitez pas à venir rejoindre ce groupe !

Participation à la Fête du vélo (dimanche 5 septembre 2010)

L'Office du Tourisme de Blois Pays des Châteaux organisait sa fête du vélo annuelle le dimanche 5 septembre. Pour la première fois, l'un des parcours retenus pour cette manifestation passait par Saint-Denis-sur-Loire. Plusieurs associations de la commune s'y étaient associées, en collaboration avec la municipalité. Le Comité des Fêtes avait réalisé pour l'occasion un panneau de présentation de ses activités et proposait des boissons fraîches aux cyclistes, place de l'Église.

Le calendrier 2011

Le jeudi 10 mars à 20h30 : assemblée générale.

Le second et le quatrième vendredis de chaque mois: soirée tarot de 20h30 à minuit, à la Maison des Associations.

Le dimanche 5 juin, randonnée pédestre des bords de Loire (manifestation inscrite au calendrier officiel du Comité départemental de randonnée pédestre)

Le samedi 18 juin, pour fêter l'arrivée de l'été, **guinguette** organisée conjointement avec l'association APOLLOS, place Eugène Leroux. Au programme : un repas (sur réservation) suivi d'une soirée dansante animée par un orchestre. Pour l'occasion un parquet sera installé !

Les 24 et 25 septembre, cinquième édition du **concours-expo photo**.

Le dimanche 16 octobre (traditionnellement le troisième dimanche d'octobre) : **brocante**.

Coordonnées et contacts

Comité des Fêtes de Saint-Denis-sur-Loire

- 19 rue de la Loire (boîte aux lettres située face à la mairie)
- comitedesfetes.stdenis@orange.fr

Le bureau, est composé comme suit :

Président : Alain BOCQUEL (Tel : 02-54-74-20-97)

Vice-Président : Roger LANGER

Secrétaire : Patrick MENON

Trésorière : Marie-Claude DELPIERRE

Secrétaire-Adjoint : Bruno LACH

Trésorière-Adjointe : Josette GOUARD

Membres : Jacques CHAVANON, André CIRET, Henri CROSNIER, Guy DELABOISSIERE, Gisèle FONTAINE, Jean-Pierre MOREAU, Marie-Hélène MOREAU.

Vous souhaitez obtenir des informations sur nos activités, vous souhaitez nous rejoindre pour participer à l'animation locale ou simplement « donner un coup de main » pour l'organisation de certaines manifestations : prenez contact avec l'un ou l'autre d'entre nous ou bien venez à notre prochaine assemblée générale le 10 mars prochain.

LE CLUB DU BEL AGE

Nous avons repris nos activités le 9 septembre.



Le 4 octobre, nous sommes allés à Paris visiter le « Sénat », monument magnifique représentant de l'Histoire de France. Ce voyage était organisé par le CIAS du Blaisois.

Le 21 novembre, festival tyrolien à la Ferté-Saint-Aubin. Nous sommes tous revenus enchantés, aussi bien par les chants que par les danses tyroliennes.

Le 25 novembre s'est déroulé notre repas de fin d'année, toujours dans une bonne ambiance.



Le concours de belote du 11 décembre s'est très bien passé, avec comme surprise générale une centaine de participants.

L'année s'est terminée le 16 décembre autour de nos traditionnelles bûches de Noël « maison ».

Nos prévisions pour 2011 :

Reprise des réunions le 6 janvier : règlement des cotisations pour l'année, assemblée générale et galette.

Samedi 26 mars : goûter spectacle à Villerbon.

Samedi 16 avril : belote du club

Sortie du mois de mai à choisir.

Le jeudi 30 juin : notre dernière réunion de la saison au cours de laquelle sera servi un repas froid comme les années précédentes, pour terminer notre saison dans la joie.



Vous pouvez rejoindre notre groupe qui vous recevra avec plaisir. L'ambiance y est chaleureuse et bonne pour le moral.

**Contact : Thérèse Besnard
02.54.46.85.65**

Bonne année 2011 à tous.

ASSOCIATION BERNARD LORJOU

Sous le titre « Yvonne Mottet : sa peinture et ses combats auprès de Lorjou », Junko Shibamura, présidente de l'Association Bernard Lorjou, donnera une conférence dans le cadre de la deuxième édition de « Elles – une semaine au féminin » le mercredi 9 mars 2011 à 18h30 dans l'auditorium de la Bibliothèque Abbé Grégoire à Blois. Cette conférence est gratuite et ouverte à tous.

Née en 1906 à Lyon dans une famille aisée, Yvonne Mottet, artiste peintre, rencontre Bernard Lorjou en 1926 à Paris pour devenir son épouse et complice, tout en développant son art à elle : figuratif traditionnel plein de tendresse et de sensibilité. Dionysienne depuis 1956 jusqu'en 1968, année de sa disparition, elle resta longtemps dans l'ombre de Lorjou. Il est temps qu'on parle d'elle !



«Bunch» - Yvonne Mottet

Junko Shibamura, Présidente



SOCIÉTÉ DE CHASSE

La saison de chasse 2010-2011 étant bien avancée, voici quelques nouvelles sur l'année écoulée.

Le tir des perdreaux, fut comme l'année dernière non autorisé. Le nombre de bracelets attribués par la préfecture était inférieur au nombre de chasseurs.

Le lièvre affichait comme l'année dernière une bonne présence sur l'ensemble de la commune, ce qui nous a permis de le tirer deux dimanches successifs.

Lapins et pigeons ramiers toujours présents font la joie des chasseurs en arrière saison.

Ce début de mois de décembre fut marqué par l'arrivée de fortes chutes de neige, entraînant le gibier dans une quête permanente de nourriture. Une poignée de graines ou quelques morceaux de pains au bout de son jardin sont toujours les bienvenus dans ces périodes difficiles.



Compagnie de perdreaux dans la neige au lieu dit - BAPAUME



Chevreuils au lieu-dit Les Champs aux Lièvres

Rappel de la composition du bureau

Bruno LACH Président
Jean-Pierre MOREAU Vice-président / Secrétaire
Isabelle CALLIGARO..... Trésorière
Joël AUDEAU Membre
Guy DELABOISSIERE Membre
Cyril DAUDIN Membre

Pour tout renseignement concernant des informations sur la Société de Chasse vous pouvez contacter l'une ou l'autre de ces personnes.

Cette année, notre comptage aux perdreaux se déroulera le dimanche 6 Mars 2011 à partir de 8 heures. Toute personne désirant y participer peut prendre contact au 06.61.08.00.51.

Prévisions pour la saison 2011/2012

Deux nouvelles jachères à gibiers seront mises en place afin de favoriser la nidification du petit gibier (merci aux agriculteurs sans qui rien ne pourrait se faire)
La mise en place d'une haie sur l'ancienne décharge de la commune est en projet.

Dates à retenir :

Comptage aux perdreaux le 6 Mars 2011
Assemblée Générale le 25 Mars 2011
Battue aux renards : Date non arrêtée

Meilleurs vœux à tous les Dionysiens pour 2011

Le Bureau



**UNC AFN
Anciens Combattants AFN
De Saint Denis sur Loire**



Activités de notre section de l'année 2010

Notre *assemblée générale* a eu lieu le 17 février 2010. Sur 19 adhérents, 14 étaient présents. Nous les en remercions. Ce fut l'occasion d'observer une minute de silence en souvenir de nos camarades disparus. Puis notre trésorier Michel Pichon nous fit la présentation du rapport financier.

Nos manifestations :

Durant cette année 2010, nous avons fait 10 sorties à diverses cérémonies et manifestations patriotiques et profitons de cet article pour remercier chaleureusement notre porte drapeau : **Jean RABIER** qui régulièrement représente notre section lors de ces déplacements.

Notre *concours de belote* a eu lieu le jeudi 28 janvier 2010 et comme chaque année a fait salle comble.

Cérémonie du 11 novembre. Après la cérémonie et le vin d'honneur offert par la Mairie, nous nous sommes tous retrouvés autour d'un bon repas au Restaurant de la Tour à la Chaussée St Victor. Puis nous avons prolongé les réjouissances à la Maison des Associations par une partie de cartes.

Annonces pour 2011 :

Notre concours de belote aura lieu le 27 janvier 2011, à la Maison des Associations.

Le 26 juin 2011 aura lieu le *congrès départemental à Bracieux*

*L'ensemble du bureau se joint à moi
afin de vous adresser ses Meilleurs
Vœux pour cette nouvelle année 2011.*



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE LES AMIS DE LA MUSIQUE

Un regroupement de plusieurs communes du réseau **Cadences d'Agglopolys** « La Chaussée-Saint-Victor, Ménars, Saint-Denis-sur-Loire, Villebarou, Villerbon » au sein de l'association **Les Amis de la Musique** enseigne la musique sous toutes ses formes depuis plus de 20 ans aux enfants et adultes dans son école située à la Chaussée-Saint-Victor.

Les Amis de la Musique, fort de 145 membres motivés, 13 professeurs diplômés mettent tout leur dynamisme à enseigner l'éveil musical des enfants à partir de la grande section de maternelle, ainsi que la formation musicale et instrumentale.

Instruments à cordes : violon, violoncelle, piano, guitare.
Instruments à vent : clarinette, flûte, saxophone, trompette, trombone, et tuba.
Percussions.



Des ateliers collectifs pour tous âges :

- La chorale « Chanteloire »
- L'orchestre d'harmonie « Musiloire »
- L'ensemble à Cordes
- Les musiques actuelles « Carton Patte »
- L'atelier d'improvisation Jazz
- La chorale d'enfants *en projet*

Tout au long de l'année des concerts sont donnés dans la région et au-delà pour partager ce plaisir musical et susciter de nouvelles passions. Voir programme manifestations sur le site Internet:
<http://www.lesamisdela musique.sitew.com>



Pour renseignements complémentaires, ou nous rejoindre, contactez :

Le Président : Jean Paul VUILLIER tel. 02 54 74 51 00

La Directrice de l'école : Christelle HOUSSARD tel. 06 49 77 84 93

Courriel : lesamislcsv@hotmail.fr



ASSOCIATIONS DIONYSIENNES : FICHES PRATIQUES

NOM DE L'ASSOCIATION : APOLLOS



ACTIVITÉ : Activités sportives, culturelles ou de loisirs.

Adresse du Siège Social : 19 rue de la Loire 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE
(Boîte à lettres face à la Mairie)

E-mail : apollostdenis@free.fr

Site Internet : <http://www.wix.com/Apollostdenis/APOLLOS-ST-DENIS-SUR-LOIRE>

PRÉSIDENTE : Madame Joëlle BILEVIC

CONTACT : Madame Joëlle BILEVIC

Adresse : 19 rue de la Loire 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

N° de téléphone : 02 54 78 90 45 / 06 82 36 17 19

E-mail : apollostdenis@free.fr

ACTIVITÉS PROPOSÉES EN 2011:

Jours		Lieux	Horaires	Activités	Tranches d'âge
ANNÉE	Mardi	Maison des Associations.	9H45 – 10H45	Gymnastique	Tous âges
	Mardi	Maison des Associations.	18H45 – 19H45	Step	Tous âges
	Vendredi	Maison des Associations.	19H00 – 20H00	Gymnastique	Tous âges
9 JANVIER		Maison des Associations.	Après-midi	Fête de la nouvelle année	Tous âges
12 FEVRIER		Maison des Associations.	Après-midi	Boum enfants	A partir du CP
19/20 MARS 26/27 MARS		Maison des Associations.	Après-midi et soirée	Théâtre	Tous âges
22 MAI		Terrain de pétanque	Après-midi	Pétanque	Tous âges
18 JUIN		Place Eugène Leroux	Soirée	Guinguette organisée avec le Comité des Fêtes	Tous âges
SEPTEMBRE		Maison des Associations.	Soirée	AG + inscription gymnastique/yoga/step	

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Joëlle BILEVIC
 Vice-présidente : Sylvie MENON
 Trésorière : Monique VIGIE DU CAYLA
 Secrétaire : Chrystel SCRIBE
 Secrétaire adjointe : Dominique CHAVANON
 Membres : Inès MEHAULT
 Jacques MICHEL
 Marie-Pierre VINCENDEAU

NOM DE L'ASSOCIATION : COMITÉ DES FÊTES

ACTIVITÉ : **Organisation de manifestations et activités culturelles, artistiques sur la commune. Animation locale, lien entre les associations locales.**

Adresse du Siège Social : 19 rue de la Loire 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE
(Boîte à lettres face à la Mairie)

E-mail : comitedesfetes.stdenis@orange.fr

PRÉSIDENT : **Monsieur Alain BOCQUEL**

CONTACT : **Monsieur Alain BOCQUEL**

Adresse : 7 rue du Lierre 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

N° de téléphone : 02 54 74 20 97

E-mail : comitedesfetes.stdenis@orange.fr

ACTIVITÉS PROPOSÉES EN 2011:

Jours	Lieux	Horaires	Activités	Participants
ANNÉE (2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredis de chaque mois)	Maison des Associations	20h15	Soirée tarot	Ouvert à tous Activité gratuite
5 JUIN	Saint-Denis-sur-Loire et communes limitrophes	Départ à partir de 8h	Randonnée pédestre « des bords de Loire » 2 circuits 9 et 15 kms	Ouvert à tous
18 JUIN	Place Eugène Leroux	De 20h à 2h du matin	Guinguette (repas et soirée dansante) organisée conjointe- ment avec APOLLOS	Repas sur réservation Accès libre et gratuit à la soirée
24/25 SEPTEMBRE	Maison des Associations	Exposition le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h	Concours/Expo photos	Concours réservé aux photographes amateurs Accès gratuit pour tous à l'exposition
16 OCTOBRE	Bourg de Saint-Denis-sur-Loire	De 6h à 18h	Brocante	Exposants pro- fessionnels et particuliers Accès libre pour les visiteurs

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Alain BOCQUEL
Vice-président : Roger LANGER
Trésorière : Marie-Claude DELPIERRE
Secrétaire : Patrick MENON
Secrétaire adjoint : Bruno LACH

NOM DE L'ASSOCIATION : ANCIENS COMBATTANTS AFN DE SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

ACTIVITÉ :Participation aux commémorations

Adresse du Siège SOCIAL :3 résidence Le Mail Clouseau 41000 BLOIS

PRÉSIDENT :Monsieur Marcel BOULET

CONTACT :Monsieur Michel PICHON

Adresse :6, rue Médicis, Macé, 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

N° de téléphone :02 54 74 75 14

ACTIVITÉS PROPOSÉES EN 2011:

Jours	Lieux	Horaires	Activités	Tranches d'âge
27 Janvier	Maison des Associations	Après-midi	Concours de belote	Tous âges

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Marcel BOULET
 Trésorier : Michel PICHON
 Secrétaire : Georges MICHEL

NOM DE L'ASSOCIATION : SOCIÉTÉ DE CHASSE

ACTIVITÉ :Groupement des propriétaires et des habitants de la Commune en vue du développement du gibier, par la protection, le repeuplement, l'élevage, la destruction des nuisibles, la répression du braconnage et l'exploitation rationnelle de la chasse.

Adresse du Siège SOCIAL :19 rue de la Loire 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

PRÉSIDENT :Monsieur Bruno LACH

CONTACT :Monsieur Bruno LACH

Adresse :7 chemin de l'Organdière 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

N° de téléphone :02 54 74 07 05 / 06 61 08 00 51

E-mail :bruno.lach@hotmail.fr

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Bruno LACH
 Vice-président : Jean-Pierre MOREAU
 Trésorière : Isabelle CALLIGARO
 Trésorier adjoint : Joël AUDEAU
 Secrétaire : Cédric DAUDIN
 Secrétaire adjoint : Guy DELABOISSIERE

NOM DE L'ASSOCIATION : CLUB DU BEL ÂGE**ACTIVITÉ** : Rencontres amicales pour les personnes de plus de 60 ans et organisation d'évènements.Adresse du Siège SOCIAL : 19 rue de la Loire 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE**PRÉSIDENTE** : Madame Thérèse BESNARD**CONTACT** : Madame Thérèse BESNARDAdresse : 1 rue des Grèves 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIREN° de téléphone : 02 54 46 85 65**ACTIVITÉS PROPOSÉES EN 2011:**

Jours	Lieux	Horaires	Activités	Tranches d'âge
LE JEUDI	Maison des Associations	14H30-19H00	Jeux de Société	+ de 60 ans
16 AVRIL	Maison des Associations	Après-midi	Concours de belote	Tous âges
10 DECEMBRE	Maison des Associations	Après-midi	Concours de belote	Tous âges

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Thérèse BESNARD

Vice-président : Bernard CHAURIN

Trésorière : Josette GOUARD

Trésorière adjointe : Rolande CADRIEU

Secrétaire : Marin DUBREUIL

NOM DE L'ASSOCIATION : ASSOCIATION BERNARD LORJOU**ACTIVITÉ** : Promotion de l'œuvre du peintre Bernard LORJOUAdresse du Siège SOCIAL : 7 rue de Bellevue 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE**PRÉSIDENTE** : Madame Junko SHIBANUMA**CONTACT** : Madame Junko SHIBANUMAAdresse : 7 rue de Bellevue 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIREN° de téléphone : 02 54 78 62 05E-mail : asso.lorjou@gmail.com**COMPOSITION DU BUREAU :**

Présidente : Junko SHIBANUMA

Vice-présidente : Nicole GUILLERMET

Vice-président : Franklin DARMON

Secrétaire : Jean-Marie SADOWNICZYK

NOM DE L'ASSOCIATION : VOGINANT

ACTIVITÉ : SAUVEGARDE DU SITE DE SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Adresse du Siège SOCIAL :1 rue de la Loire 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

PRÉSIDENTE :Madame Brigitte AYGUESPARSSE

CONTACT :Madame Brigitte AYGUESPARSSE

Adresse :1, rue de la Loire 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

N° de téléphone :02 54 78 31 02

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Brigitte AYGUESPARSSE

NOM DE L'ASSOCIATION : ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA DÉFENSE DU CADRE DE VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT EN LOIR-ET-CHER

ACTIVITÉ : Assurer la sauvegarde et la défense du cadre de vie et de l'environnement en Loir-et-Cher

Adresse du Siège SOCIAL :1 rue Médecis 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

PRÉSIDENT :Monsieur Guillaume DE FERRON

CONTACT :Monsieur Guillaume DE FERRON

Adresse :1 rue Médecis 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

N° de téléphone :02 54 78 85 03

E-mail :guillaume.de-ferron@wanadoo.fr

ACTIVITÉS PROPOSÉES EN 2011:

Jours	Lieux	Horaires	Activités	Participants
19 MARS	Bords de Loire	9H00 – 12H00	Nettoyage des bords de Loire	Tous âges

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Guillaume DE FERRON
 Vice-Président : Thierry BARBIER
 Trésorière : Sophie DE LA FERTE
 Trésorier Adjoint : Christian CABIN SAINT-MARCEL
 Secrétaire : Patricia DE FERRON
 Secrétaire Adjointe : Muriel CABIN SAINT-MARCEL

**NOM DE L'ASSOCIATION : ASSOCIATION DES PARENTS
D'ÉLÈVES DE MÉNARS, SAINT-DENIS-
SUR-LOIRE, VILLERBON**

ACTIVITÉ : Organiser des manifestations permettant de récolter des fonds pour l'organisation d'activités scolaires et extrascolaires pour les enfants scolarisés dans les trois communes.

Adresse du Siège SOCIAL : 19 rue de la Loire 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

PRÉSIDENTE : Madame Gaëlle GARCIA

CONTACT : Madame Gaëlle GARCIA

Adresse : 2 rue de la Fuye 41000 VILLERBON

N°de téléphone : 02 54 46 87 76

E-mail : garcia.gaëlle@free.fr

ACTIVITÉS PROPOSÉES EN 2011:

Jours	Lieux	Horaires	Activités	Tranches d'âge
Dernier samedi de Juin	En alternance : Ménars (2010), Saint-Denis-sur-Loire (2011) et Villerbon (2012)	A partir de 14H00	Fête des Écoles	

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Gaëlle GARCIA
 Vice-Présidente : Nathalie CHESNEAU
 Vice-Présidente : Nathalie ROUX
 Trésorière : Nelly HODEAU
 Secrétaire : Véronique VINCENT
 Secrétaire Adjointe : Christine CHEVALIER-APPAOO

RETENEZ BIEN CES DATES

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2011

Dates	Heures	Manifestations	Organisateurs	Lieux
2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi de chaque mois	20 H 30	Soirée Tarot	Comité des Fêtes	Maison des Associations
9 Janvier	15 H 00	Fête de la Nouvelle Année	Apollos	Maison des Associations
27 Janvier	13 H 30	Concours de belote	Anciens Combattants	Maison des Associations
12 Février	Après-midi	Boom des Enfants	Apollos	Maison des Associations
19 Mars	Matin	Nettoyage des Bords de Loire	Maison de la Loire, Municipalité et l'association pour la sauvegarde et la défense du cadre de vie et de l'environnement en Loir-et-Cher	Saint-Denis-sur-Loire Rendez-vous sur le parking du bord de Loire à 9h00
19 Mars	Soirée	Théâtre	Apollos	Maison des Associations
20 Mars	Après-midi	Théâtre	Apollos	Maison des Associations
26 Mars	Soirée	Théâtre	Apollos	Maison des Associations
27 Mars	Après-midi	Théâtre	Apollos	Maison des Associations
2 Avril	Soirée	Concert	Les Amis de la Musique et Municipalité de Saint- Denis-sur-Loire	Église
16 Avril	Après-midi	Concours de belote	Club du Bel Age	Maison des Associations
22 Mai	Après-midi	Pétanque	Apollos	Complexe sportif
5 Juin	Matin	Randonnée Pédestre	Comité des Fêtes	Bords de Loire
18 Juin	Soirée	Guinguette	Apollos et Comité des Fêtes	Place Leroux
24 Juin	Soirée	Marché gastronomique et bal folk	Office du Tourisme Blois et Municipalité de Saint-Denis-sur-Loire	Le Bourg
25 Juin	Après-midi	Fête des Écoles	Association des Parents d'Élèves	Saint-Denis-sur-Loire
24-25 Septembre	Journée	Concours photos	Comité des Fêtes	Maison des Associations
16 Octobre	Journée	Brocante	Comité des Fêtes	Le Bourg
10 Décembre	Après-midi	Concours de belote	Club du Bel Age	Maison des Associations

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE A LA UNE !

Le patron, c'est Chavanon

Nouvelle République du 12/07/2010

Après le sacre jeudi soir de l'Aajibiste Elouan Corre (30) dans la catégorie des 11-12 ans, au terme d'une finale très relevée face au pensionnaire de Saint-Aignan Antoine Werle (30/1), le tournoi jeunes de Mont-près-Chambord a rendu la fin de son verdict vendredi et samedi. Le moins que l'on puisse dire est que le palmarès de cette édition 2010 aura été marqué par l'empreinte de Rodolphe Chavanon (30).

Agé de 13 ans, le joueur de l'AAJB a non seulement dominé sa catégorie des 13-14 ans en battant logiquement en finale Pierre Barata (Les Montils, 30/2) 6-1, 6-2, mais c'est encore lui qui est allé chercher le titre dans la catégorie supérieure. Toutefois, dans cette finale des 15-16 ans qui a clos le tournoi samedi après-midi sous un soleil intense, Rodolphe Chavanon est tombé sur un os, ou plutôt sur un as... Alors que face à lui on attendait davantage le Controis Augustin Rousselet (J0, tête de série du tournoi), c'est bien Lucas Landelle (ASPTT Blois), classé seulement 30/4, qui s'est hissé en finale après un superbe parcours. Et ce dernier est passé vraiment tout près de réaliser une énorme surprise, car après avoir empêché le premier set



Déjà vainqueur chez les 13-14 ans, le Blésois Rodolphe Chavanon s'est aussi offert le titre chez les 15-16 ans au terme d'une finale épique.

6-3, il s'est offert trois balles de matchs dans la deuxième manche avant de s'effondrer mentalement pour ne pas les avoir concrétisées. Revenu à une manche partout, Chavanon ne laissera pas passer l'occasion de plier rapidement le dernier set pour signer un superbe double.

Du côté des filles qui n'étaient qu'une petite quinzaine à s'all-

gner sur le tournoi montais, on retiendra la victoire expéditive en salle samedi matin de la Romorantinaise Amandine Le Goupil (30) en finale des 15-16 ans, ainsi que les titres d'Alexia Rancien (Selles-sur-Cher, 30/2) chez les 13-14 ans et d'Amélie Barata (Les Montils, 30/3) chez les 11-12 ans, qui aura été plus heureuse que son frère Pierre.

Les résultats

Garçons

15-16 ans : Chavanon (AAJB, 30) bat Landelle (ASPTT Blois, 30/4) 3-6, 7-5, 6-1.

13-14 ans : Chavanon (AAJB, 30) bat Barata (Les Montils, 30/2) 6-1, 6-2.

11-12 ans : Corre (AAJB, 30) bat Wede (Saint-Aignan, 30/0) 6-2, 3-6, 6-3.

Filles

15-16 ans : Le Goupil (Romorantin, 30) bat Cartano (Muides, 30/2) 6-3, 6-0.

13-14 ans : Rancien (Selles-sur-Cher, 30/2) bat Desage (AAJB, 30/3) 6-0, 6-4.

11-12 ans : Barata (Les Montils, 30/3) bat Keller (Saint-Maur, 30/2) 6-1, 6-4.

Nouvelle République du 26/10/2010

témoignage

“ Dernière chance de vivre quelque chose comme ça ! ”

Quatre Blésois relèvent le défi du Marathon de New York : des rives de la Loire à celles de l'Hudson, ils en rêvent déjà. Et s'entraînent ferme. Témoignage.

Petit matin brumeux sur la rive droite de la Loire. Dans les allées du parc des Mées, les joggeurs dominicains battent de la semelle en cadence. Mais c'est à l'écart de la foule que cinq amis blésois ont décidé de se livrer à leur entraînement hebdomadaire. Aujourd'hui, leur horizon porte bien plus loin que le clocher de Suèvres, vers lequel ils progressent à foulées régulières. Dans deux semaines, ce sont les tours de Manhattan qui leur tiendront lieu de ligne d'arrivée !

Le Marathon de New York, les compères en rêvent depuis l'âge de leurs premières baskets. Quatre d'entre eux en prendront le départ le 7 novembre prochain. Didier Bély, Thierry Ouillet, Pierre Domart et Philippe Rapin se sont inscrits depuis plus d'un an. « Le nombre de dossards est limité : il faut se décider très vite ! » Le cinquième membre de la bande, François Bodet, a déjà vécu l'expérience en 1997. D'une même voix, tous claquent leur enthousiasme : « C'est une épreuve mythique. La plus belle course du monde, dans la ville la plus étonnante, avec un public tellement chaleureux qu'il vous porte tout au long du parcours,



Pierre Domart, Thierry Ouillet, François Bodet, Didier Bély et Philippe Rapin à l'entraînement. Quatre d'entre eux feront partie des 40.000 concurrents du prochain Marathon de New York. A les voir, qui croirait qu'ils ont déjà 20 km dans les jambes et que certains ont passé la cinquantaine ?

Impossible d'abandonner : il faut vivre (à un moment) dans la légende ! »

Et le moment ne saurait attendre. Quasi ou déjà quinquas, les Blésois tiennent à faire bonne figure. Plusieurs d'entre eux sont des professionnels de santé, qui connaissent les limites de la machine humaine, comme ses ressources inépuisables. « On peut courir le marathon très longtemps. C'est une question de mental autant que de physique. Mais quand les

performances ne progressent plus, il faut penser à rentrer dans la légende ! »

Un peu d'anglais,

“ AU CAS OÙ...”

Tous marathoniens confirmés, ils ont déjà inscrit à leur palmarès Chambord, Cheverny, La Rochelle, Paris, Londres ou Berlin, s'entraînent au rythme de 50 à 60 km par semaine et réalisent quelques rudiments d'anglais. « Au cas où l'un de nous monterait sur le podium »,

risque le plaisantin de service. Mais plus sûrement, pour répondre à tous les encouragements que les concurrents reçoivent sur le parcours. « Inimaginable », témoigne François Bodet. « C'est la seule course où certains viennent à pleurer d'émotion ». La démonstration jusqu'à l'arrivée. C'est ça aussi, la grosse pomme. Et dans ces moments-là, tout le monde a envie d'en croquer !

Jean-Louis Boissonneau

Le bois s'expose dans tous ses états



Nicolas Pichon réalise des objets du quotidien de manière très personnelle.

Jusqu'au 25 juillet, les deux artistes Nicolas Zaltsman et Michel Pichon sont associés à la maison du tourisme de Fréteval. Une association qui permet au visiteur de découvrir le bois sous des aspects bien différents.

Michel Pichon, à l'âge de la retraite, a renoué avec la menuiserie, formation de ses jeunes années. Don et savoir-faire dans une même main... De quoi métamorphoser n'importe quel morceau de bois en char-

rette miniature, en fauteuil ou en berceau. Mais, l'expertise de Michel est associée à une imagination liée à l'enfance. Les animaux stylisés trouvent leur place dans un univers qui rappelle Alice au pays des merveilles.

De l'autre côté de la salle, Nicolas Zaltsman présente des créations bien différentes. A partir d'un matériau voué d'avantage à la construction qu'à l'art, le contreplaqué, il réalise

des œuvres uniques. Laisant libre cours à sa créativité, il inscrit dans la matière les sujets aussi variés que parfaitement maîtrisés.

Une véritable promenade au fil du bois qui pourra trouver son prolongement dans une randonnée au sortir de la maison du tourisme avec une découverte de la forêt de Fréteval.

Maison du tourisme de Fréteval, jusqu'au 25 juillet. Entrée libre du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h.

Nouvelle République du 16/07/2010

Tout le monde aura reconnu Michel et non Nicolas PICHON

Martine Leclerc expose au Grand Atelier

Nouvelle République du 23/01/2011

Martine Leclerc, solognote d'origine, s'installe pour quatre mois au restaurant « Le Grand Atelier ». Psychologue dans une vie antérieure, retraitée depuis peu, l'artiste n'en est pas à ses débuts. « J'ai toujours dessiné, sans formation, sans cours particuliers, sans école de peinture. » C'est après 1968, année mythique que Martine Leclerc séjourne au Canada. Des rencontres artistiques révèlent alors l'âme du peintre.



Martine Leclerc : quatre mois pour se faire apprécier des gastronomes. - (dr)

De retour en France, et parallèlement aux études de psychologie, les premières expositions sont organisées. « C'est vers 21 ou 22 ans que mes premières toiles voient le jour. Je ne me range pas dans un style particulier. Je ne dirai pas abstrait, mais plutôt non figuratif. Ce qui est sûr, c'est que je n'aime pas les choses plates, donc je reproduis mes émotions avec un certain relief. »

Il ne faut pas chercher le nom des toiles. Ici pas de « Soleil du Sud » ni de « Treille de septembre », mais GA 22, GA 20 ou GA 25. Une excellente idée, qui permet à chaque observateur de laisser libre cours à son imagination, sans aucune influence. Le GA 23, par exemple, que vous inspire-t-il ? Les mâts dénudés d'un galion espagnol ? Un coucher de soleil sur un lac africain ? L'ensemble des toiles exposées dénote l'expression d'un instantané jeté sur la toile. « Une émotion furtive, une exaltation, un frisson », l'ensemble dans des tons doux, engageants, des toiles que l'on a envie de regarder.

La Municipalité remercie toutes les dionysiennes et tous les dionysiens qui, par leur compétence et leur engagement dans leur métier, leur sport ou leur passion contribuent un peu plus chaque jour à ouvrir notre commune sur tout ce et tous ceux qui l'entourent.

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE HIER... SAINT-DENIS-SUR-LOIRE AUJOURD'HUI

Les cartes postales de Saint-Denis-sur-Loire...

En parcourant les brocantes, en fouillant dans les greniers, vous avez peut-être eu la chance de trouver des cartes postales de notre commune : on y voit le plus souvent l'église ou les chalets de l'ancienne station thermale.

Des vues datant le plus souvent d'une centaine d'années mais difficile de trouver des vues récentes de notre village !



Bonne nouvelle, Aline VASSAL, photographe, a réalisé à notre demande six cartes postales en édition limitée à 100 exemplaires.

Nous vous en donnons un aperçu en page intérieure de la couverture de ce bulletin.

Vous pourrez vous procurer au secrétariat de mairie un lot des 6 vues différentes. Le prix de vente de la carte est de 0,50 euros, le lot est donc vendu 3,00 euros et le paiement se fera uniquement par chèque libellé à l'ordre d'Aline VASSAL. Elles sont disponibles également à l'unité à la librairie LABBE, rue Porte-Chartraine, à Blois.



D'autres points de distribution pourront exister par la suite et nous vous en informerons.

L'hôtel-restaurant, les gîtes et les chambres d'hôtes pourront, aussi en avoir en dépôt-vente pour les touristes.

Prises de vues classiques ou innovantes que vous aimerez ou non mais qui nous le savons ne laisseront pas les dionysiens indifférents ! Nous attendons vos réactions,

remarques, critiques, mais aussi suggestions pour d'éventuelles autres réalisations ultérieures.

Alors profitez-en, c'est l'occasion d'envoyer un petit mot et... d'enrichir vos collections !

Les dionysiens ont la parole

Une fête qui se passe sous silence
 Cette année, je me permets d'en parler, elle existe dans notre hameau des Mées des Mées depuis 5 ans et dans d'autres hameaux du village. Je veux parler de

" La fête des Voisins "

C'est à l'initiative de quelques personnes des Mées que cette fête fut instaurée

Des papiers sont distribués dans les boîtes aux lettres et vers qui veut.

Elle se passe dans l'allée de la Ramée ou pas, temp incertain dans la grange à Bernadette Cozman où un grand pique-nique est organisé - chacun apporte des plats, entrées, desserts, boissons que l'on partage
 Des hommes de bonne volonté apportent tables et bancs

C'est toujours avec plaisir et dans la bonne humeur que cette soirée se passe et nous permet de rencontrer et bavarder avec des voisins que l'on a pas toujours l'occasion de rencontrer autrement, et même de faire connaissance avec certains que l'on a jamais vu

Cette fête se passe début juin, et cette année une cinquantaine de personnes y participaient

Une voisine



La Fête des Voisins aux Mées

ÉTAT CIVIL – ANNÉE 2011

NAISSANCES

Victor PLANCHENAULT1^{er} avril 2010
 Romane LEROY 22 août 2010
 Achille CARDON..... 15 octobre 2010



MARIAGES



Danis CHARRIER et Carole LEGAND 10 avril 2010
 Grégory LEROY et Delphine LE GUEN.....22 mai 2010
 Andréi MORARU et Camille DUMERGUE..... 11 septembre 2010

ILS NOUS ONT QUITTÉS CETTE ANNÉE

Charles CONORD18 mars 2010
 Jacqueline GRESLEAU née CHAILLIE2 avril 2010
 Victoria TYLISZ née BARAN..... 12 avril 2010
 Claudie GENDRON née BOULAY..... 18 juin 2010
 Gérard NADOU18 août 2010
 Renée THIBAUT DE LA CARTE née DE THY DE MILLY29 octobre 2010
 Pierre VOLANT..... 11 novembre 2010
 Hubert GEINDREAU..... 15 novembre 2010
 Martine SIMINOWICZ née BOUQUIN9 décembre 2010
 Armand CRAHES29 décembre 2010



MÉMENTO DE VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Objet de la demande	Où s'adresser	Pièces à fournir-Conditions	Commentaires
CARTE NATIONALE D'IDENTITE	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photographies aux normes, récentes, identiques et non-découpées, faites chez un photographe, - un extrait d'acte de naissance de <u>moins de 3 mois</u> (à demander dans la commune de votre lieu de naissance) - un justificatif de domicile <u>de moins de 3 mois</u> (facture EDF, eau...), - l'<u>ancienne carte d'identité</u> <p>La carte nationale d'identité reste gratuite. Cependant, depuis le 1^{er} janvier 2009, lorsque la précédente carte ne peut être présentée à la mairie (perte ou vol), tout renouvellement est soumis à un droit de timbre de <u>25 €</u>.</p>	<p>L'extrait d'acte de naissance n'est pas exigé pour un renouvellement de CNI (sauf en cas de perte ou de vol).</p> <p>Présence obligatoire du demandeur.</p>
PASSEPORT	 <p>S'adresser aux mairies « station » : Blois et Vineuil aux jours et heures d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photographies aux normes, récentes, identiques et non-découpées, faites chez un photographe (elles peuvent aussi être faites sur place), - un justificatif de domicile de moins de 3 mois, - un justificatif de nationalité française sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France ; - un extrait d'acte de naissance avec filiation datant de moins de 3 mois (à demander dans la commune de votre lieu de naissance) ; - l'ancien passeport (en cas de renouvellement). <p>TARIFS : 88 € (en timbre fiscal) si photos fournies par le demandeur, 89 € (en timbre fiscal) si photos réalisées sur place.</p>	<p>Présence obligatoire du demandeur.</p>
AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - pour les parents mariés : le livret de famille tenu à jour, - pour les parents non-mariés : l'acte de naissance de l'enfant mentionnant la reconnaissance des parents, - s'il y a lieu, la décision de justice (jugement de divorce ou de séparation) statuant sur l'exercice de l'autorité parentale, - une pièce d'identité, - la carte nationale d'identité (en cours de validité) du mineur. 	<p>Présence d'un des deux parents obligatoires</p>

Objet de la demande	Où s'adresser	Pièces à fournir-Conditions	Commentaires
DUPLICATA DU PERMIS DE CONDUIRE	Mairie	<p>Sa délivrance est possible suite à la perte, à un vol, à une détérioration de l'original, à un changement d'état civil ou d'adresse.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 photographies aux normes, récentes, identiques et <u>non-découpées</u>, faites chez un photographe, - le récépissé de déclaration de perte ou de vol délivré par un service de police ou de gendarmerie, - le permis de conduire détérioré à remplacer, - un justificatif de domicile de moins de 3 mois, - un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, livret de famille), - pour les étrangers, un justificatif de résidence en France. 	
RENOUVELLEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE	Mairie	<p>Vous sollicitez le renouvellement des catégories suivantes : E(b), C, E(c), D ou E(d).</p> <p>Vous devez passer la visite médicale, à laquelle vous êtes astreint, au cabinet d'un médecin agréé par le Préfet dont le nom figure sur une liste qui peut vous être communiquée par la Préfecture ou la mairie de votre lieu de domicile.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 photographies d'identité, aux normes, identiques et récentes, faites chez un photographe, - votre permis de conduire et les éventuelles pièces médicales vous concernant, - un imprimé « Certificat Médical » (qui vous sera remis par la Préfecture ou la Mairie) rempli par vos soins. <p>Cet examen est payant.</p>	
CERTIFICAT D'IMMATRICULATION (EX-CARTE GRISE)		Professionnels de l'automobile habilité (garagiste, concessionnaire) ou Préfecture	



Prévention des risques : Le DICRiM

Vous trouverez jointe à ce Trait-d'Union la plaquette d'information de 16 pages extraite du DICRiM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) de la commune de Saint-Denis-sur-Loire.

Ce document vous permettra de prendre connaissance et d'appréhender la nature des risques majeurs existant sur la commune et de vous familiariser avec les consignes de sécurité et les moyens d'alerte définis par les autorités.

Son objectif principal est de permettre à chacun de réagir et de se protéger le plus efficacement possible en cas de nécessité.

Nous vous rappelons que les deux risques majeurs identifiés officiellement sur Saint-Denis-sur-Loire sont le **transport de matières dangereuses** (RD 2152, A10, Voie ferrée et Gazoduc) et le risque **d'inondation**. Nous avons fait le choix d'évoquer également le **risque nucléaire** compte-tenu de la relative proximité de la centrale de Saint-Laurent ainsi que les **événements météorologiques exceptionnels** de plus en plus fréquents (tempête, orage, pluies fortes, neige-verglas...).



Ce document est à conserver précieusement, à portée de main. En effet, comme c'est souvent dans les situations d'urgence qu'il risque de vous être utile, le rendre facilement accessible devient de fait une première mesure de sécurité.

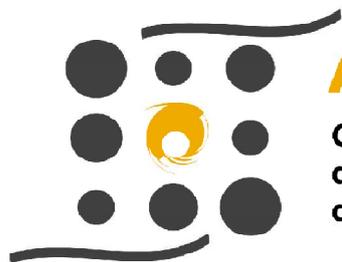
Merci aux services mutualisés de Blois-Agglopolys pour l'aide essentielle qu'ils nous ont apportée dans l'élaboration de ce document.

La version complète du DICRiM est visible au secrétariat de mairie.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette plaquette de synthèse.



Le journal de l'Agglo



Agglopolys

Communauté
d'Agglomération
de Blois



Agglopolys, c'est 26 communes réunies afin d'améliorer le bien-être de ses 92 000 habitants et de préparer l'avenir du territoire. Espaces ruraux et urbains se côtoient, axe ligérien et vastes domaines agricoles ou forestiers se mêlent, ville de 50 000 habitants et communes de moins de 100 habitants coexistent... Agglopolys trouve là sa richesse et son équilibre.

Agglopolys a en charge la qualité des services à la population (transports urbains, culture, collecte des déchets ménagers, assainissement, action sociale, etc.) et la réalisation d'équipements structurants (centre aquatique, salle de jeu de paume, crématorium, pôle d'échanges scolaires, etc.). Le développement durable, enjeu transversal, y trouve naturellement sa place en conciliant la protection de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

**LES ACTUALITÉS DE
SEPTEMBRE / OCTOBRE / NOVEMBRE / DÉCEMBRE
EN UN CLIN D'OEIL !**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Premier coup de pelle de la ZAC « L'Ardoise » à Cour-Cheverny



Soucieuse de vouloir proposer aux entreprises locales et extérieures une offre diversifiée de zones d'activités économiques, Agglopolys a identifié la Zone de l'Ardoise, d'une superficie d'environ 18 hectares, comme future Zone d'Activités Économiques d'intérêt communautaire.

Le secteur de l'Ardoise permettra l'accueil et le développement de constructions dédiées aux activités artisanales, tertiaires et de services.

En résumé, la ZAC de « l'Ardoise » est une zone d'activités qui s'inscrit dans un environnement de qualité, pouvant accueillir 47 unités artisanales, tertiaires et de services, et sur des lots allant de 2 000 à 7 000 m², commercialisés au prix de 20 € HT/m².

Deux fusions pour une meilleure valorisation du territoire !



Pour faire face à la récession économique que connaît notre pays, les collectivités territoriales majeures de Loir-et-Cher ont décidé de s'allier pour agir.

La Communauté d'agglomération de Blois-Agglropolys, la Ville de Blois, le Conseil Général, la Communauté de communes de Romorantin et la Communauté de communes de Vendôme ont donc souhaité pérenniser et optimiser leurs outils d'intervention.

Une unique SEM d'aménagement :

Les sociétés GRAND BLOIS DEVELOPPEMENT et la SELC ont fusionné pour donner **3 VALS AMENAGEMENT**.

Véritable partenaire des collectivités locales et des acteurs économiques, elle a en charge :

- la réalisation d'opérations d'aménagement foncier et/ou économique,
- la restauration immobilière et la rénovation urbaine,
- la réalisation d'équipements collectifs publics et privés,
- la constitution de filiales sous forme de société civile immobilière ou de toute autre forme.

Une unique SEM de portage immobilier :

Les sociétés SEMPAT BLAISOISE et TERRITOIRES DEVELOPPEMENT ont fusionné pour donner **TERRITOIRES DEVELOPPEMENT**.

Cette société a en charge :

- la construction d'immeubles à usage industriel, commercial ou artisanal et destinés à la vente ou à la location,
- l'acquisition de terrains,
- l'acquisition et la rénovation de bâtiments,
- la construction et l'équipement d'ouvrages nécessaires au développement économique, social et touristique,
- le renouvellement urbain.

PLUS D'INFOS :

Site : www.agglo-blois.fr/actualites/actualites_263.php

Mail : dev-eco@agglo-blois.fr

DÉPLACEMENTS

La rentrée scolaire "à Carapattes" !!!



Pour cette rentrée 2010-2011, la totalité des lignes ayant fonctionné l'année dernière ont repris leur marche et ce, grâce au dynamisme des parents d'élèves, jeunes retraités accompagnateurs et directeurs/trices des écoles.

Les communes suivantes ont créé leurs lignes « Carapattes » : Blois (4 lignes), Marolles, Saint-

Sulpice-de-Pommeray (2 lignes), Cellettes (2 lignes), La Chaussée Saint-Victor (2 lignes) et Saint-Gervais-la-Forêt.

La plupart des Carapattes fonctionnent tous les jours et les lignes les plus importantes peuvent emmener jusqu'au ¼ des élèves d'une école (c'est le cas du Carapattes de Saint-Sulpice-de-Pommeray). De plus, pour cette rentrée, une 3^{ème} ligne a été expérimentée à l'école des Basses Roches de La Chaussée Saint-Victor.

A noter que ce système, qui repose sur la solidarité et le volontariat, est fragile. Nous attendons encore des volontaires pour l'ensemble de ces lignes existantes ou à venir afin de consolider leur fonctionnement.

PLUS D'INFOS :

Plaquette : <http://www.agglo-blois.fr/documents/flyerzelia.pdf>



Zélia l'abeille,
partenaire du développement durable
d'Agglopolys

Crédits supplémentaires pour l'opération « Tous en vélo à assistance électrique »

Voir l'article de la commission Transports page 25.

PLUS D'INFOS :

Le formulaire de demande de subvention :

http://www.agglo-blois.fr/actualites/images/Formulaire900_000.gif

La convention d'attribution de subvention :

http://www.agglo-blois.fr/actualites/documents/convention_000.pdf

Le site internet : <http://agglo-blois.fr>

<http://agglo-blois.fr/>

Le « Transport à la Demande » fait son chemin...

Voir article de la commission Transports page 22.

PLUS D'INFOS :

Fiche d'inscription :

www.agglo-blois.fr/documents/DossierdepresseTAD.pdf

Tarifs et horaires : www.agglo-blois.fr/documents/flyerzelia.pdf

Dossier de presse : www.agglo-blois.fr/documents/DossierdepresseTAD.pdf



Les travaux voirie, éclairage et assainissement à venir

AVERDON : Station d'épuration // Reconstruction

BLOIS : Degrés Saint-Nicolas // Travaux électricité, éclairage et voirie

CELLETES : Zones La Boissière, Bruyère et Gaudronnière // Travaux d'assainissement

CELLETES : Rue des Maçons // Travaux d'assainissement

CHAILLES : Rue des Bordes // Travaux d'assainissement

LA CHAUSSÉE SAINT-VICTOR : Route nationale 152 // Travaux d'assainissement

MÉNARS : Rue des Grèves // Travaux d'assainissement

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT : Rue Sully // Travaux d'assainissement

VILLEBAROU : Rue des Chaumettes // Aménagement bordures et trottoirs



CULTURE

Agglopolys vous ouvre les portes du Centre International du Présent



Le Centre International du Présent s'est établi pour une année au Musée de l'Objet / École d'art de Blois-Agglopolys.

Au pavillon d'exposition : Aujourd'hui TODAY

David Ryan/Michel Le Touzé crée à Blois le dessin sensible d'un "aujourd'hui". Une empreinte éphémère comme une ombre portée, l'image filmée d'un dernier retour à l'entrée de son centre...

Au rez-de-chaussée du Musée de l'Objet, le C.I.P recueille les "Présents" et les "Aujourd'hui"

- Le don de trèfles vient prolonger la collection de plus de 1 010 trèfles à quatre feuilles
- Une bibliothèque "présente la collection historique de trèfles à quatre feuilles
- Des tables d'enregistrement de dépôts "d'aujourd'hui" sont à disposition
- Une table à évaporation et plusieurs dispositifs interpellent l'usager du C.I.P.

PLUS D'INFOS :

Sites internet : www.museedelobjet.org // www.edab.fr

Horaires : Le C.I.P est ouvert du mercredi au dimanche (entrée libre), de 13 h 30 - 17 h 30.

Le nouveau sac des bibliothèques de Blois-Agglopolys en coton bio est arrivé !



Un sac bibliothèque en coton bio pour remplacer les sacs en plastique : voilà ce que les bibliothèques de Blois-Agglopolys proposent aujourd'hui !

En s'abonnant ou en se réabonnant, les habitants de l'agglomération pourront tenter de gagner leur sac biblio en participant à un tirage au sort ! Et si leur ticket n'est pas gagnant, les sacs sont disponibles à la vente pour 2€ seulement.

500 sacs ont été réservés pour cette opération... Alors dépêchons-nous !

De plus, en s'abonnant aux bibliothèques de Blois-Agglopolys, les administrés pourront aussi profiter gratuitement de 300 000 livres, revues, journaux, 32 000 CD, 8 000 films et 1 300 partitions !

Et n'oubliez pas... Tous les habitants de l'agglomération peuvent en bénéficier !!

PLUS D'INFOS :

Téléphone : 02.54.56.27.40.

Site internet : <http://biblio.ville-blois.fr>

Ouverture cette année d'une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) !



Depuis la rentrée, la Communauté d'agglomération de Blois a instauré une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) de CE1 à l'école Marguerite Audoux de Blois, en partenariat avec la ville de Blois et l'Éducation Nationale. Ces classes à horaires aménagés en éducation musicale offrent aux élèves la possibilité de suivre un enseignement musical pendant le temps scolaire. Pratique instrumentale, formation musicale, orchestre et enseignement général trouvent leur équilibre avec toutes les garanties d'encadrement et de niveau.

La formation musicale et le chant choral ont débuté le 6 septembre, date de la rentrée scolaire. Les enfants, qui pour la plupart ne connaissaient que très peu les instruments, ont suivi des ateliers de découverte et de pratique des instruments proposés.

Le choix des instruments par les 16 jeunes apprentis musiciens a été communiqué début novembre et ils ont reçu leurs instruments peu de temps après !

Selon l'enseignante, l'ambiance de la classe est bonne et elle a perçu un progrès notable en termes de capacité d'écoute et de concentration, ainsi qu'une motivation à « venir à l'école ».

PLUS D'INFOS :

Site : www.agglo-blois.fr

Renseignements : auprès de l'enseignant de la classe de CP de l'enfant ou auprès de M. DUMANS Éric, directeur de l'école Marguerite-Audoux

Tél : 02 54 46 52 52 (visite possible de l'école sur rendez-vous)

Tél : 02 54 55 37 32 (conservatoire de musique de Blois-Agglopolys)

LOISIRS

Avancement des travaux du Centre Aquatique



Malgré les aléas climatiques du moment, le chantier du Centre Aquatique porté par la Communauté d'Agglomération de Blois-Agglopolys est depuis plusieurs mois en pleine activité !

Grâce à ses deux équipes sur place du lundi au samedi, la pose de la charpente et le gros œuvre ont été finalisés en novembre. Aujourd'hui, le constructeur Spie-Batignolles lance le second œuvre dans le bâtiment, avec l'installation des bassins.

Ce futur Centre Aquatique proposera des espaces dédiés à l'activité sportive et à l'apprentissage de la natation scolaire. Il proposera notamment un bassin ludique équipé de banquettes bouillonnantes et à proximité, une pataugeoire et un toboggan.

Par ailleurs, un bassin extérieur toutes saisons sera accessible grâce à un sas nordique. Enfin, l'étage du centre aquatique proposera un espace bien-être composé de hammams, saunas et douches hydro-jets, un bassin balnéo avec lit massant et une salle de remise en forme.

Résultats du Défi Tournesol



La piscine Tournesol, équipement de Blois-Agglopolys, a organisé mercredi 13 Octobre un défi sportif ouvert à tous !

63 compétiteurs se sont ainsi affrontés sur un 50 mètres « Nage Libre » selon plusieurs catégories. Cet événement a permis à nos jeunes nageurs de se retrouver autour du bassin et de partager des moments forts en émotion !

Remise des prix : Les 3 premiers de chaque catégorie, les plus jeunes et les plus assidus ont été récompensés par des places gratuites pour Cap' Ciné !



Parc des Mées... Et biodiversité !

Connaissez-vous le Parc des Mées ? Ce parc est un espace naturel aménagé et situé en bord de Loire à La Chaussée Saint-Victor et jouxtant une zone classée Natura 2000...

Il présente des milieux naturels et des espaces très intéressants : zones humides, cours d'eau, prairies, zones boisées, ...

Mais c'est également un lieu de loisirs et de rencontres pour la population de l'agglomération : aires de jeux, cheminements piétons et cyclistes, mini-golf, etc.

Depuis deux ans, Agglopolys a adopté un mode de gestion différenciée sur cet espace pour protéger et mettre en valeur ses caractères naturels, tout en maintenant le rôle social et l'attractivité du parc :

- Certaines zones restent entretenues de manière très régulière ;
- Plusieurs zones sont maintenant gérées de manière « extensive », afin de laisser la nature s'exprimer pleinement... Pour le plaisir de tous les utilisateurs du parc !

Prendre en compte la protection de l'environnement n'est pas une contrainte...

C'est une façon de mener les projets d'une manière plus satisfaisante pour tous !

PLUS D'INFOS :

Site : www.agglo-blois.fr/mode-d-emploi/61-le-parc-des-mees.php

Connaissez-vous la Réserve Naturelle de Grand-Pierre et Vitain ?



Partenaire d'Agglopolys, la Réserve Naturelle de Grand-Pierre et Vitain est un site d'intérêt écologique et archéologique qui s'étend sur un territoire de près de 300 hectares.

L'éperon de la Grand-Mesle par exemple, héritage de la dernière glaciation, abrite des tombes datées de -2400 à -1200 ans. Cet ensemble constitue la plus grande nécropole protohistorique de la Région Centre.

Un parcours artistique, au cœur de cette mosaïque naturelle, permet aussi aux visiteurs de découvrir ce site remarquable.

PLUS D'INFOS :

Site : www.agglo-blois.fr/mode-d-emploi/62-la-maison-de-la-nature.php

LES SERVICES À LA POPULATION

Agglopolys étend l'accès à ses déchetteries



Le service « Collecte des déchets » d'Agglopolys est ravi de vous informer que l'accès aux déchetteries de l'agglomération se développe. En effet, cet accès est maintenant étendu aux organismes qui assurent des prestations de services à la personne et autorise désormais le dépôt des déchets verts.

Afin d'éviter la saturation des sites, les apports sont limités à 1 m³ par jour et par prestation, toutes déchetteries confondues. Et afin de pouvoir vérifier la bonne provenance des déchets apportés, les dépôts sont autorisés sous conditions de présentation à chaque dépôt du formulaire téléchargeable sur www.agglo-blois.fr.

Voir les horaires d'ouverture de la déchetterie de La Chaussée Saint-Victor page 73.

Reconstruction de la déchetterie de Cellettes



La déchetterie de Cellettes, devenue sous-dimensionnée et vétuste, a fermé ses portes pour une durée de 5 mois pour être entièrement reconstruite.

Pendant la durée des travaux, les usagers sont invités à utiliser les autres déchetteries d'Agglopolys, et notamment :

- de Blois Sud Rue des Prés d'Amont (Tél : 02 54 78 26 20)
- de Vineuil Rue des Églantiers (Tél : 02 54 42 88 57)
- de La Chaussée-Saint-Victor 9 rue René Descartes (Tél.: 02 54 58 92 18)
- de Candé-sur-Beuvron Rue de Chabotte (Tél : 02 54 79 49 74)

Le montant des travaux de la reconstruction de la déchetterie est estimé à 800 000 €. Cet investissement intervient dans le cadre de la compétence «Élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés» qui a été transférée par les communes à la Communauté d'Agglomération de Blois en 2003.

Ce programme de travaux répond à la volonté des élus d'Agglopolys de proposer un service public de qualité en matière de tri et d'élimination des déchets, tout en contribuant à la protection de l'environnement.

PLUS D'INFOS :

Coordonnées et horaires d'ouverture : <http://www.agglo-blois.fr/actualites/documents/Coordonneeset Horairesdouverturedesdechetteries.pdf>

Site internet : <http://www.agglo-blois.fr/infos-pratiques/13-assainissement.php>

Un nouveau mode de gestion des déchets à proximité...



Après le succès de son opération pilote, qui avait déjà vu l'installation de 14 conteneurs enterrés à Blois, 3 à Vineuil et 3 à Saint-Gervais-la-Forêt, Agglopolys étend leur implantation dans les quartiers Nord.

En concertation avec la Ville de Blois et les bailleurs, Agglopolys va donc mettre à disposition 29 nouveaux conteneurs près des entrées d'immeubles.

Ces travaux d'implantation ont démarré le 15 novembre pour une durée d'environ un mois et demi. Ils sont programmés rue Alain Gerbault, rue Maryse Bastié, rue Jean Baptiste Charcot, rue Christophe Colomb, rue Roland Garros et rue Jean Bart.

Durant la période de travaux, des agents de proximité viendront à la rencontre des habitants pour les sensibiliser à ce nouveau dispositif.

50 % des déchets peuvent être recyclés, alors pour participer à la protection de notre environnement, rendez-vous au point propreté du quartier !

PLUS D'INFOS :

Site internet : www.agglo-blois.fr/infos-pratiques/87-le-tri-selectif.php

Lancement du chantier d'extension de la bibliothèque Maurice-Genevoix

Agglopolys, dans le cadre de sa compétence optionnelle « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » gère, depuis 2004, les bibliothèques de Blois-Agglopolys, à savoir la bibliothèque Abbé-Grégoire et la bibliothèque Maurice-Genevoix.

La bibliothèque Maurice-Genevoix a fermé ses portes afin d'engager d'importants travaux de restructuration et d'agrandissement. Le lancement officiel du chantier s'est tenu dans les locaux de la bibliothèque le vendredi 15 octobre dernier.

Le nouveau projet permettra d'améliorer la visibilité de l'équipement dans le quartier par une extension en hauteur, facilement identifiable par le public.

Pourquoi une extension ?

- Située au cœur du quartier Croix-Chevalier, la bibliothèque doit suivre l'évolution du quartier et être à la hauteur des enjeux urbains et humains du Projet de Rénovation Urbaine (PRU).
- Pour répondre à une augmentation toujours croissante de la fréquentation et des prêts
- Pour optimiser le fonctionnement de la bibliothèque



Le calendrier :

Les travaux ont débuté début octobre pour une durée d'un an environ. La réouverture au public est prévue fin 2011.

Depuis septembre, la « minibib » est à disposition du public !

Ainsi, afin d'assurer la continuité du service public, Agglopolys a mis à disposition du public, depuis le 7 septembre, une bibliothèque provisoire de quartier, "La Minibib", située au 4 rue Alain Gerbault à Blois.

Pendant la durée des travaux (environ 1 an), les habitants de l'agglomération pourront y retrouver une partie des documents et services de la bibliothèque Maurice-Genevoix :

- Presse et revues,
- Postes informatiques avec accès libre à internet,
- Multimédia (nouveau en musique, choix de DVD),
- Livres pour les adultes (choix de romans, policiers, grands caractères, toutes les nouveautés en documentaires),
- Livres pour les enfants,
- Etc.

Bien sûr, il sera toujours possible de faire venir à la Minibib des documents de la bibliothèque Abbé-Grégoire, en 24 ou 48 heures, et le Bibliobus continue, lui aussi, ses tournées....

PLUS D'INFOS :

Adresse : 4 rue Alain Gerbault, à Blois (l'entrée se fait par la cour, rue Jacqueline Auriol).

Dossier de presse : <http://www.agglo-blois.fr/actualites/documents/Dossierdepresse-LancementduchantierbibliothequeMGenevoix.pdf>

Site internet : <http://biblio.ville-blois.fr>



Le SPANC : Les factures ont été adressées

Qu'est-ce que le SPANC ?

C'est le **S**ervice **P**ublic d'**A**ssainissement **N**on **C**ollectif. C'est un service spécifique chargé d'effectuer des vérifications techniques sur les fosses septiques (dispositifs d'assainissement individuel des maisons non raccordées au tout à l'égout).

Et à quoi ça sert ?

Un système d'assainissement autonome récupère et traite les eaux usées d'un foyer pour qu'elles ne polluent pas l'environnement !

Mais pourquoi une redevance ?

Conformément aux lois sur l'eau de 1992 et de 2006, le SPANC a l'obligation d'équilibrer son budget en dépenses et en recettes. C'est pourquoi des redevances ont dû être mises en place...

Et je finance quoi au juste ?

La redevance annuelle que les habitants concernés versent couvre :

- les frais relatifs aux vérifications,
- l'amortissement sur 10 ans du diagnostic initial,
- les frais de fonctionnement du service,
- l'accompagnement du service pour la réhabilitation de votre installation,
- l'accès au service pour tout conseil ou toute demande d'information

Elle s'élève en 2010 et en 2011 à 34 € TTC par an et par installation.

PLUS D'INFOS :

Site internet : www.agglo-blois.fr/infos-pratiques/66-assainissement-non-collectif.php

En panne d'idée cadeau ?! Découvrez les coffrets séjours cadeaux...



De nouveaux coffrets cadeaux sont arrivés à l'Office de Tourisme Intercommunal de Blois-Pays de Chambord ! Agglopolys, au travers de sa compétence tourisme, vous propose ce cadeau original à offrir...

Comment commander un « séjour cadeau » ?

1. Je choisis un séjour sur le site www.bloispaysdechambord.com et je remplis le formulaire de réservation en précisant qu'il s'agit d'un « séjour cadeau ».
2. Je reçois une pochette cadeau et un contrat sans date envoyés dans les meilleurs délais.
3. Je retourne le règlement

Même à la dernière minute, l'office de tourisme peut adresser les fiches cadeaux par e-mail, qu'il ne reste alors plus qu'à imprimer...

Alors n'hésitez plus !

PLUS D'INFOS :

Site internet : www.bloispaysdechambord.com/fr/fiches-element/sejours/individuels/offrez-un-sejour-cadeau.html

Adresse : 23 Place du Château 41000 Blois

Tél : 02 54 90 41 42

Email : resa@bloispaysdechambord.com



Le Saviez-Vous ?

Les chiffres clés du territoire de la Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys* :

La communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys, c'est :

- 26 communes
- 1 fleuve
- 90 902 habitants
- 30,9 % de la population âgée de moins de 25 ans
- 42 500 emplois
- 23 zones d'activités totalisant 900 hectares
- 20 187 personnes scolarisées, dont 3 210 étudiants en études supérieures
- et 360 000 abeilles sur les toits de la bibliothèque Abbé-Grégoire !

Agglopolys
Communauté d'Agglomération de Blois

* Source INSEE RP 2008, CPESB, Agglopolys

INFORMATIONS PRATIQUES

Petits rappels avant les beaux jours :



Brûlage des déchets végétaux

A partir du 1^{er} mars et jusqu'au 30 septembre de chaque année, le brûlage des déchets végétaux sur terrain privé est soumis à restrictions, à conditions voire à autorisation.

Il vous faut, avant toute opération de ce type, venir en Mairie consulter l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2004 et retirer un **formulaire d'autorisation**. Il vous sera alors fourni avec une fiche d'information sur les modalités de brûlage permettant de limiter les risques et les nuisances.

Une fois l'autorisation accordée par le Maire, vous aurez 5 jours pour procéder à l'opération.

Nous vous rappelons par ailleurs qu'il est formellement interdit pour un particulier de brûler autre chose que des déchets verts. La protection de notre environnement est aussi à ce prix !

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies...) **ne peuvent être effectués** que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



CHIENS DANGEREUX



Information du Ministère de l'Intérieur sur les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Si vous êtes propriétaire d'un chien de première catégorie (chien d'attaque) ou de deuxième catégorie (chien de garde et de défense) ou si vous vous destinez à le devenir, merci de vous mettre en règle avec la nouvelle législation.



Déchetterie de La Chaussée-Saint-Victor

9 rue René Descartes - ZA des Gailletrous - Tél : 06 08 10 09 79
Tél : 02 54 58 92 18

Ouverte tous les jours sauf les dimanches et jours fériés, aux jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi..... de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30
- le samedi..... de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h30

Les Carlines à Vars Les Claux !

Le Conseil général du Loir et Cher vous propose des séjours à la montagne, au cœur de la station de ski de Vars-les-Claux, dans les Hautes-Alpes. Une équipe de professionnels passionnés vous permettra de découvrir la montagne estivale ou hivernale.



Pour les enfants, préados et ados, des séjours de vacances hiver comme été. Chacun peut y trouver son bonheur et venir se fabriquer des souvenirs !

Mais le centre des Carlines, c'est aussi l'accueil de familles, groupes ou amis, en studios de 4 ou 5 personnes, au pied des pistes...

des vacances de rêve !

L'hiver, vous avez le choix entre une formule « pension complète » ou une formule « skieur » incluant également le forfait de remontées mécaniques et le prêt du matériel de ski.

L'été, vous êtes accueillis en pension complète ou en demi-pension à votre convenance.

Renseignements et réservations au Conseil général au 02.54.58.41.45 pour les séjours jeunes et directement au Centre pour les séjours familiaux ou de groupes au 04.92.46.50.46.



Découvrez le centre et son environnement en consultant le site www.carlines-vars.com.
Il reste encore des places disponibles pour venir goûter aux joies de la neige cet hiver !
Profitez en !

STOP

STOP PUB

Si vous n'êtes pas intéressé(e) par les publicités que vous recevez en nombre dans vos boîtes à lettres, vous avez la possibilité d'apposer un autocollant qui en limite la distribution.

Vous pouvez retirer cet autocollant en mairie.





FOURRIÈRE AUTOMOBILE d'AGGLOPOLYS



La fourrière automobile est chargée de l'enlèvement et du gardiennage des véhicules en stationnement gênant, abusif (ou autres) sur la voie publique. Elle fait l'objet d'une gestion déléguée par Agglopolys à des prestataires privés pour l'enlèvement, la garde, l'expertise et la destruction des véhicules.

Pour récupérer un véhicule en fourrière :

Les propriétaires doivent se présenter, munis de leur **carte d'identité**, de leur **carte grise** et de leur **attestation d'assurance** en cours de validité, au commissariat de Police Nationale de Blois ou à la Gendarmerie du secteur où l'enlèvement a eu lieu.

Une **autorisation de sortie définitive** (mainlevée) est délivrée au propriétaire du véhicule. Elle lui permettra alors de le récupérer à la fourrière automobile après s'être acquitté des frais suivants:

- **Enlèvement : 110 €**
- **Garde : 4,60 € par jour** dès le premier jour
- **Expertise, après 3 jours de garde : 61 €**

➔ Une fois l'expertise réalisée, le véhicule ne peut-être restitué qu'à la condition d'être « *en état de circuler dans les conditions normales de sécurité* ».

Adresse et téléphone de la fourrière automobile communautaire :

20 Rue Laplace à Blois

tel : **02 54 46 86 91** fax : 02 54 70 13 49
Adresse Internet : fourriereautomobile@orange.fr

Horaires d'ouvertures de la fourrière au public :

Permanence du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30 et de 16h à 18h.
Joindre préalablement le gardien de fourrière par téléphone pour signaler votre arrivée.

FOURRIÈRE ANIMALE d'AGGLOPOLYS



La fourrière animale communautaire recueille les **animaux errants** :

- les chiens en priorité, car ils présentent un risque d'insécurité,
- le gros gibier en zone urbaine,
- les chats, uniquement s'ils sont à la fois blessés, errants et sans propriétaire connu.

La fourrière prend aussi les **cadavres** d'animaux (ex : chien, chat, gibier < 40 kilos) trouvés sur la voie publique.

Pour rechercher un animal perdu :

Les propriétaires contactent notre prestataire, **la société S.A.C.P.A.**, au **02 54 74 16 73** ou à l'adresse internet : fourriere.blois@orange.fr

Ils devront décrire leur animal (race, sexe, tatouage ou puce, âge, etc...) et mentionner précisément l'endroit où il a été vu la dernière fois, ainsi que la date et l'heure, sans oublier de communiquer leurs coordonnées afin que nous puissions les joindre.

Pour récupérer un animal en fourrière :

Les propriétaires doivent se présenter à la fourrière animale, Rue des Près d'Amont à **Blois Vienne** (à proximité du concessionnaire Citroën, derrière le lycée horticole, dans l'enceinte de la déchetterie Blois Sud

du **lundi au vendredi de 9h à 10h30** et de **16h30 à 18h00**
et le **samedi de 9h à 10h30**.

Une pièce d'identité et le certificat de tatouage (ou de puce) de l'animal leur seront demandés et ils devront s'acquitter des frais suivants avant de le récupérer :

- **Capture et conduite : 44 €** par animal (somme doublée dès la seconde capture)
- **Garde : 22 € par jour**
- Frais de vétérinaire possibles (soins, identification à 51 €...).



Les habitudes de déplacements et les pratiques de recours aux soins des habitants du Pays des Châteaux



Objet de l'étude:

Le Pays des Châteaux et l'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher ont engagé une réflexion sur l'organisation et le recours à l'offre de soins sur le territoire du Pays. Une étude est lancée en vue d'identifier les bassins de santé du territoire et d'apporter des éléments pour la mise en place d'un plan d'actions adapté aux besoins des professionnels de santé.

Cette étude se déroule en deux temps :

Etape 1: Un état des lieux de l'offre de soins sur l'ensemble du Pays des Châteaux est en cours d'élaboration. Celui-ci sera mis en cohérence avec les besoins de la population (qualité et organisation de l'offre de soins, analyse des principaux dysfonctionnements de l'accès à la prévention et aux soins).

Etape 2: Lancement d'enquêtes auprès d'élus, de professionnels de santé et de la population.

Ce questionnaire adressé à la population s'insère donc dans cette deuxième phase. Nous vous remercions par avance du temps que vous allez consacrer à remplir ce questionnaire.

Dans quelle commune résidez-vous ?

Votre habitation est-elle éloignée du centre-ville ou du bourg ? oui non

Avez-vous un médecin référent ? oui non

Si oui,

Dans quelle commune est basé votre médecin référent ?

Avez-vous rencontré des difficultés particulières pour trouver ce médecin ? oui non

Si oui, le médecin que vous aviez choisi initialement a-t-il refusé d'être votre référent en raison d'un nombre trop important de patients ? oui non

Votre médecin doit-il prochainement...

... partir à la retraite ? ... cesser son activité au sein de la commune ?

Si non,

- vous n'avez pas souhaité déclarer de médecin référent
- le(s) médecin(s) que vous aviez choisi a(ont) refusé d'être votre référent en raison d'un nombre trop important de patients
- autre motif

Selon vous, les médecins généralistes sont-ils en nombre suffisant dans votre secteur géographique ? oui non

En cas de besoin, rencontrez-vous des difficultés pour obtenir un rendez-vous dans votre secteur géographique auprès...

- ... d'infirmiers libéraux ?
- ... de kinésithérapeute ?
- ... de dentistes ?
- ... d'ophtalmologistes ?
- ... autre profession de santé, préciser

Dans quelle commune est localisée votre pharmacie habituelle ?

Pour vos déplacements de santé de proximité (médecin généraliste, pharmacie, dentiste, infirmier, kinésithérapeute...), quel type de transport utilisez-vous le plus fréquemment ?

- voiture
- deux roues motorisées
- bicyclette ou à pied
- transport en commun

(Tourner la page, svp)

En moyenne, quel est le temps nécessaire pour vous rendre à une consultation...

... auprès de votre médecin généraliste ?

moins de 10 mn de 10 à 20 mn de 20 à 30 mn plus de 30 mn

... auprès de votre dentiste ?

moins de 10 mn de 10 à 20 mn de 20 à 30 mn plus de 30 mn

... auprès d'un autre professionnel de santé que vous devez consulter fréquemment (si c'est le cas, précisez la spécialité) ?

..... moins de 10 mn de 10 à 20 mn de 20 à 30 mn plus de 30 mn

..... moins de 10 mn de 10 à 20 mn de 20 à 30 mn plus de 30 mn

..... moins de 10 mn de 10 à 20 mn de 20 à 30 mn plus de 30 mn

Vos déplacements pour vous faire soigner vous posent-ils problème ? oui non

Si oui,

pour des soins de proximité (médecin généraliste, pharmacie, dentiste, infirmier, kinésithérapeute...).
Préciser la ou les communes où vous devez vous rendre

pour des consultations spécialisées Préciser la ou les communes où vous devez vous rendre

Rencontrez-vous des difficultés pour vous faire soigner en raison...

- ... de l'absence de couverture maladie
 ... de l'absence de complémentaire santé
 ... de ressources financières insuffisantes

Vous avez... ... moins de 25 ans ... entre 25 et 40 ans ... entre 40 et 60 ans
 ... entre 60 et 75 ans ... 75 ans ou plus

Vous vivez... ... seul(e) ... en couple ... en famille

*Vous pouvez déposer ce questionnaire en mairie ou le retourner par courrier à
 Observatoire de l'Economie et des Territoires
 Cité administrative – 1^{er} étage porte B – 34 avenue Maunoury – 41000 Blois*

*ou y répondre directement sur Internet en vous connectant dès à présent à l'adresse suivante :
<http://paysdeschateaux.iimdo.com/etude-sante/>*

Notre avis

Nous vous encourageons vivement à répondre à cette enquête du Pays des Châteaux. En effet, la répartition de l'offre de santé sera un des enjeux majeurs de la décennie à venir. Quel avenir pour la médecine de proximité ? Combien de kilomètres devra parcourir un habitant d'une commune rurale pour se faire soigner ? Combien de temps faudra-t-il attendre pour avoir un rendez-vous chez un spécialiste ? Autant de questions auxquelles il nous faudra trouver des réponses dans les années à venir. Votre avis est donc important.

Nous en profitons pour vous rappeler que **Le Pays des Châteaux** est un syndicat mixte regroupant 46 communes situées autour du triangle Blois-Chambord-Cheverny, réparties dans la Communauté d'Agglomération de Blois, la Communauté de communes du Pays de Chambord et la Communauté de communes du Controis.

L'ensemble d'Agglopolys, donc Saint-Denis-sur-Loire, fait partie du Pays des Châteaux.

A
C
C
O
M
P
A
G
N
E
R

P
E
N
D
A
N
T

E
T

A
P
R
E
S

L
A

M
A
L
A
D
I
E

QUOI DE NEUF ? N°2

POURQUOI ?



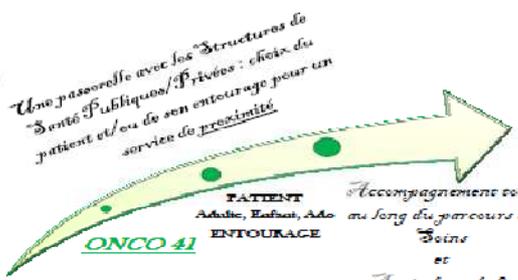
POUR QUI ?

? ONCO 41 : 1 an et demi
Faciliter la prise en charge globale et personnalisée du patient (Adulte, Enfant/Ado) et de son entourage en lien avec les acteurs et Professionnels de Santé du Loir et Cher mais aussi limitrophes en harmonisation avec les structures de santé.

& VOUS !



Kiosque Info pour vos patients et l'entourage mais aussi pour vous Professionnels de Santé.
Fiches d'accompagnement, de conseils...



POUR VOS PATIENTS DES RENCONTRES AFIN D'EVITER L'ISOLEMENT !
1 Fois par mois avec un Professionnel de Santé

ECOUTONS NOUS SVP ! *JAC ou CASE*
Dans un endroit insolite sans blouse : Un moment convivial

UN MOMENT DE BIEN ETRE
1 Atelier détente, des conseils de beauté avec la socio esthéticienne

ECOUTE MOI STP !
ATELIER ENFANTS/ADOS : Un temps de relaxation suivi d'un goûter
Pour en savoir plus : <http://www.onco41.org>

ONCO 41 c'est une équipe de coordination, des membres du bureau, un Conseil d'Administration, une Assemblée Générale 1 fois par an avec des Professionnels de Santé du secteur public et privé afin d'adapter les besoins pour les patients, l'entourage et les Acteurs-Professionnels du Loir et Cher. La mise en place des Soins de Support par une orientation vers des Professionnels de Santé compétents : pour le suivi social, la prise en charge de la douleur, la rééducation fonctionnelle, la stomathérapie, la scolarité, les soins palliatifs... et un suivi diététique, psycho oncologique, des séances avec une socio esthéticienne peuvent être proposés avec une amorce financière pour les soins non remboursés par les Caisses et les Mutuelles.
Des Réponses adaptées aux besoins, N'hésitez pas à nous contacter ou donner les Coordonnées du Réseau ONCO 41

Évitons l'isolement, les inégalités pour vos patients avec ce combat déjà difficile qu'est la maladie. ONCO 41 vous propose d'être là avec Vous, les Structures de Santé, pour vos Patients, et leur Entourage.

Courriel : harmonisation@onco41.org
Pour en savoir plus : <http://www.onco41.org>

ONCO 41 c'est le Réseau territorial de cancérologie du Loir :
Une **ECOUTE**, un **SOUTIEN**, des **INFORMATIONS**,
Une **ORIENTATION** mais aussi une **COORDINATION**
avec le Médecin traitant pour le retour/maintien à domicile, une mise en place de Soins de Support. C'est aussi des Informations dans le domaine de la cancérologie par le biais d'Après-midi/Soirée à thèmes, des rencontres entre Professionnels afin de favoriser les échanges sur leurs pratiques professionnelles...

L'équipe du Réseau
Vous présente
Leurs vœux pour cette Nouvelle Année

